



LA GÉNEROSITÉ DES FRANÇAIS

20^{ème} édition - Novembre 2015

Cécile BAZIN – Marie DUROS – Jacques MALET

Préface de Bernard BAZILLON
Vice-président de l'IDAF

SOMMAIRE

L'ESSENTIEL	4
CHAPITRE 1 – LES DONNS DECLARES A BERCY EN 2014.....	6
A – Une année 2014 exceptionnelle.....	6
B – Et un nouveau repli du nombre de déclarants	7
C – Forte évolution du groupe des donateurs	8
D – Les dons des contribuables imposables	9
E – Répartition des donateurs en fonction des âges	10
F – La générosité n'attend pas le nombre des années	10
G – L'approche régionale.....	11
H – L'approche départementale	12
I – Don aux partis politiques	14
CHAPITRE 2 – BILAN DE LA COLLECTE EN 2013	16
A – Examen détaillé de la collecte 2014.....	16
1) Evolutions selon les montants de collecte	16
2) Evolutions par secteur au cours des dernières années	17
3) Les dons enregistrés dans les diocèses de l'Eglise catholique	19
4) Les dons enregistrés par l'Eglise Protestante Unie de France	19
5) Les 60 collectes plus importantes en France, auprès des particuliers	20
B – Evolution comparée de la collecte et des dons déclarés	21
CHAPITRE 3 – LE BAROMETRE DES INTENTIONS DE DON.....	22
A – Quel donateur êtes-vous ?	24
B – Quel mode de relations avec les associations ?	25
C – Les causes préférées des donateurs.....	26
D – Quelle solidarité avec les migrants ?.....	28
1) Donner de l'argent ?	28
2) Donner en nature ?	28
3) Donner du temps ?.....	29
4) Une aide directe ?	29
5) Intervenir sur les réseaux sociaux ?	30
6) Signer directement des pétitions sur Internet.....	30
7) Pour résumer	31

PREFACE

Cette année, l'Institut des Dirigeants d'Associations et Fondations (IDAF) et Recherches & Solidarités unissent pour la première fois leurs moyens pour faire connaître cette étude qui en est à sa vingtième année et fait référence.

Cette coopération s'engage avec des résultats placés sous le signe de l'optimisme :

- d'abord dans la mesure où les résultats croisés de la collecte et des dons enregistrés par Bercy montrent une année 2014 exceptionnelle de générosité ;

- ensuite au vu des pronostics des donateurs, pour cette fin d'année 2015, semblables à ce qu'ils étaient fin 2014, ce qui est de bonne augure ;

- et surtout parce que les moins de 30 ans ont donné 1,8% de ce qu'ils ont gagné, soit bien davantage que la moyenne générale de 1,1%, et pour la première fois davantage que le plus de 70 ans (1,4%). Un effet des nouveaux modes de collecte, au moyen du numérique, et un espoir pour demain, avec une génération qui se mobilise et s'engage !

L'IDAF contribue à la réflexion ainsi qu'à l'évolution des idées et des pratiques du monde associatif en regroupant des associations et des fondations souhaitant actualiser et mutualiser leurs connaissances dans une logique d'amélioration de leurs pratiques.

Dans le cadre de cette mission, les membres de l'IDAF sont aujourd'hui très heureux de participer à ce beau projet et ainsi de contribuer à une meilleure connaissance du secteur associatif et de celui de la générosité.

Bernard BAZILLON,
Vice-Président de l'IDAF

REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont tout particulièrement aux experts qui nous accompagnent, Daniel Bruneau, directeur de la recherche de fonds et de la communication des petits frères des Pauvres, Xavier Delsol, avocat, fondateur de Juris Associations, Yaële Afériat, directrice de l'Association française des fundraisers, Jean-Marie Destrée, délégué général adjoint de la Fondation Caritas France, Julia Fernandez, déléguée générale de l'IDAF, et des participants à la table ronde organisée lors de la sortie de cette étude : Pierre Marcenac, trésorier de la fondation Abbé Pierre, Nathalie Blum, directrice du Comité de la Charte du don en confiance, Olivier Lebel, directeur général de Médecins du Monde, Fabrice Carréga, directeur fondateur d'Arizuka (Crowdfunding pour les associations), et Christian Cascio, directeur du Carrefour des associations parisiennes.

Ils vont aussi à tous les correspondants fidèles des associations et fondations suivantes qui nous aident à construire un large panel, représentatif de la collecte en France : Action enfance, Apprentis d'Auteuil, Amitié Benin Sud Loire, Appel Détresse, Arsla, Asmaé-Sœur Emmanuelle, Association Emmaüs Solidarité, Association Sekovio Pierre Pepin, Association Solidarité Kendié, ATD Quart Monde, Centre Léon Bérard, CFRT, CFSI - Comité Français pour la Solidarité internationale, Croix-Rouge Française, Conférence des Evêques de France, Eglise Protestante Unie de France, Electriciens sans frontières, Enfance et Partage, Fonds Adie, Fondation du Souffle, Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France, Fondation Paul-Parquet, Helen Keller international Europe (HKIE), Initiative Développement, Institut de Cancérologie de Lorraine, Jeunesse au Plein Air, Le rire médecin, Les Amis du Consulat du Burkina Faso de Nice, Les chiens guides d'aveugles de l'ouest, les Restaurants du Cœur, l'Œuvre d'Orient, Médecins du Monde, Mouvement international, Nos petits frères et sœurs, Œuvre Falret, On Ehm le Cameroun, Ordre de Malte, Partage TLNI, petits frères des Pauvres, Petits Princes, Secours Populaire, SOS Villages d'Enfants, WWF-France...

L'ESSENTIEL

Une vingtième édition sous le signe de l'optimisme

Cette publication s'appuie sur trois séries d'informations puisées à la source, et travaillées en lien avec notre Comité d'experts pluridisciplinaire, composé d'une cinquantaine de membres.

⇒ **Un suivi régulier de la collecte en France**, à partir d'un panel représentatif, composé de 162 associations de toutes tailles et de tous secteurs, et des résultats transmis régulièrement par la Conférence des Evêques de France et par l'Eglise Protestante Unie de France. Le montant total correspondant dépasse 1,8 milliard d'euros, soit plus de 40% de la collecte totale. Ce suivi pluriannuel est actualisé à l'année 2014.

⇒ **Une coopération continue avec la direction générale des Finances publiques**, permettant de disposer d'informations très précises et exhaustives sur les déclarations annuelles de dons, de la part des contribuables français. Ce suivi pluriannuel est ici actualisé aux déclarations de revenus effectuées en juin 2015, comportant les dons de l'année 2014, de la part de plus de 5,4 millions de foyers fiscaux.

⇒ **Une enquête annuelle en ligne « A l'écoute des donateurs »**, 9^{ème} vague menée entre le 19 octobre et le 5 novembre 2015, auprès de 927 donateurs. Exploitation effectuée par notre équipe statistique, selon la méthode des quotas, à partir des données croisées relatives au genre, à l'âge des donateurs (8 strates de base, groupées ici en cinq segments pour cette publication), au montant annuel qu'ils donnent (8 strates de base, groupées ici en quatre segments), aux moyens dont ils disposent (4 strates), et aux causes qu'ils soutiennent.

Des Français nettement plus généreux en 2014

Un signal très encourageant en ces temps de morosité ambiante : en dépit d'un climat politique dégradé, de difficultés économiques importantes, d'un taux de chômage élevé et de très fortes tensions sur la scène internationale, les Français ont donné 4% de plus qu'en 2013 (entre 4,2 et 4,4 milliards d'euros), et ont déclaré des montants supérieurs de 7,2% à l'administration fiscale (2,4 milliards d'euros de la part de 5,5 millions de foyers fiscaux).

De nombreux donateurs modestes ne peuvent plus poursuivre leur soutien financier aux associations, parfois en le remplaçant par un don de temps ou des dons en nature, mais les donateurs qui en ont les moyens prennent le relais et donnent plus : le don moyen annuel des foyers imposables a ainsi augmenté de 6,5% et se situe près de 440 euros, en 2014.

Une générosité qui profite à tous

Toutes les causes ont vu leur situation s'améliorer : depuis les causes traditionnellement choisies par les Français, comme la recherche médicale, la santé ou l'aide aux plus démunis, jusqu'aux causes qui se trouvaient plutôt en souffrance ces dernières années (éducation populaire, patrimoine...). Ce nouvel élan se traduit également parmi les catholiques et les protestants pratiquants.

Contrairement aux deux dernières années, les plus petites associations, dont le montant de collecte ne dépasse pas 150.000 euros, ont aussi tiré leur épingle du jeu, notamment grâce à l'appui du numérique qu'elles s'approprient peu à peu. Quand elles franchissent ce pas, les réseaux sociaux et les campagnes de financements participatifs leur donnent bien plus de visibilité, leur permettent d'afficher la dimension concrète des actions qu'elles proposent de soutenir et leurs résultats et d'élargir rapidement et à moindre frais le cercle de leurs donateurs...

Le don en ligne, régulièrement observé par l'enquête annuelle de l'agence Limite, présente aussi cette caractéristique très favorable de raccourcir considérablement le temps qui s'écoule entre l'envie de donner et le passage à l'acte, et de lever ce qui apparaît parfois comme le dernier obstacle.

Des pronostics favorables

L'enquête annuelle « A l'écoute des donateurs » avait indiqué un certain tassement en 2013, et une relance en 2014, qui se sont vérifiés dans le suivi de la collecte et des déclarations de dons. L'enquête 2015 présente des résultats proches de ceux qui étaient enregistrés en 2014, même si la proportion des indécis augmente un peu.

Et pour la première fois, les moins de 30 ans qui en ont les moyens, affichent un don moyen déclaré représentant 1,8% de leurs revenus imposables (sur la base de plus de 210 000 foyers fiscaux correspondants), non seulement supérieur à la moyenne générale (1,1%), mais aussi supérieur à celui des plus de 70 ans (1,4%). On voit ici l'heureux effet du don en ligne et du numérique en général, pour assurer la relève. Ces résultats confirment aussi les tendances observées parmi les plus jeunes, quant à leur désir d'action et quant à leur soif d'engagement, notamment en matière de bénévolat.

Une belle confiance dans l'action des associations

Comme le démontre annuellement l'enquête menée par le Comité de la charte du don en confiance, les Français expriment une confiance grandissante dans les associations (56% en 2015). Les résultats de l'année 2014 sont le reflet de cette fidélité.

Elle s'exprime aussi dans les réponses des donateurs concernant l'aide aux migrants. Ils sont 35% à se dire prêts à donner de l'argent à des associations pour leur venir en aide. Ils sont même 55% environ à penser faire des dons en nature (vêtements, nourriture, jouets, livres...) pour peu que la démarche se fasse au travers d'une association qu'ils connaissent.

Au-delà de ces grandes tendances, les professionnels de la collecte et ceux qui s'intéressent de près au financement des associations et aux sujets de la solidarité, trouveront dans cette 20^{ème} édition, les indicateurs de générosité par région, les 60 associations ou fondations qui réunissent le plus de dons, les causes préférées des Français, le bilan de la collecte et les intentions des donateurs pour chacune d'elles... Autant d'éléments permettant de décrypter les potentialités de la collecte 2015.

RECHERCHES & SOLIDARITES, un réseau d'experts et d'universitaires au service de toutes les formes de solidarités.

Association sans but lucratif, R&S s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation constante de complémentarité par rapport aux travaux qui sont menés et publiés par ailleurs.

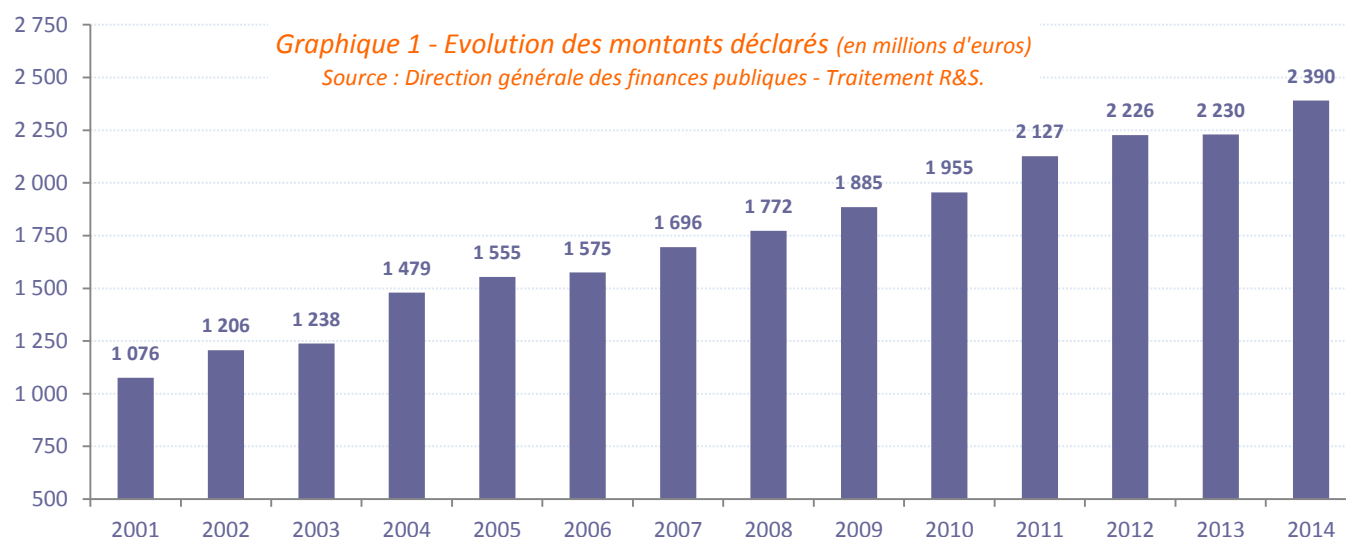
Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur www.recherches-solidarites.org. R&S réalise également, en lien avec des partenaires de plus en plus nombreux (réseaux associatifs, services déconcentrés de l'Etat, conseils généraux et régionaux, associations nationales...) des travaux spécifiques sur le bénévolat, la vie associative ou le don d'argent.

CHAPITRE 1 – LES DONNS DECLARES A BERCY EN 2014

Dans le cadre de notre relation privilégiée avec la direction générale des Finances publiques, depuis maintenant 20 ans, nous avons pu singulièrement accélérer l'actualisation des données. Nous sommes en effet en mesure d'étudier et de présenter les déclarations des dons consentis par les contribuables en 2014, et déclarés un peu avant l'été 2015. Cela nous permet de rapprocher ces résultats de ceux de la collecte 2014, enregistrée par les associations.

A – Une année 2014 exceptionnelle...

Le graphique suivant permet de montrer l'évolution annuelle des montants déclarés au fil des années, par l'ensemble des foyers, qu'ils soient imposables ou non imposables.



L'année 2011 avait été marquée par une hausse significative (8,8%) des montants déclarés fiscalement. Cette dernière année 2014 se situe presque au même niveau, avec une évolution de 7,2%. Elle fait suite à une stagnation observée en 2013.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce nouveau bond en avant : de plus en plus de donateurs tiennent à mentionner leurs gestes, lors de leurs déclarations de revenus. La pression fiscale ressentie, les facilités de classement et de conservation qu'offrent les dons numériques et la disponibilité des reçus électroniques, ainsi que la non-obligation de fournir ces reçus jouent dans le même sens. En somme, beaucoup de contribuables aisés préfèrent « affecter une partie de leur impôt à la cause ou aux causes qu'ils veulent soutenir », par rapport à une fiscalité et des dépenses publiques qu'ils ne comprennent pas toujours.

De plus, les actions que mènent les associations pour opérer de plus en plus via Internet facilitent les échanges, et chez les donateurs, réduisent considérablement le temps entre le coup de cœur, l'envie de donner et le passage à l'acte. Nous avons mesuré cet élément non négligeable dans notre enquête 2014 auprès des donateurs.

Par ailleurs, de nouveaux opérateurs interviennent en matière de collecte : depuis quelques années, mais sans faiblir, les établissements d'enseignement supérieur sont devenus des acteurs nombreux et efficaces, notamment auprès de leurs anciens élèves. Les entreprises poursuivent leur création de fondations ou de fonds de dotation.

Les plateformes de financement participatif sont de plus en plus nombreuses et rencontrent un succès de plus en plus vif de la part des Français. Le baromètre du crowdfunding publié par l'association *Financement Participatif France* confirme, chaque semestre, cet engouement. Les fonds collectés en 2014 ont doublé par rapport à ceux de 2013 : on est passé de 78,3 millions d'euros en 2013 à 152 millions d'euros réunis en 2014, sous forme de dons, de prêts ou d'investissements en capital.

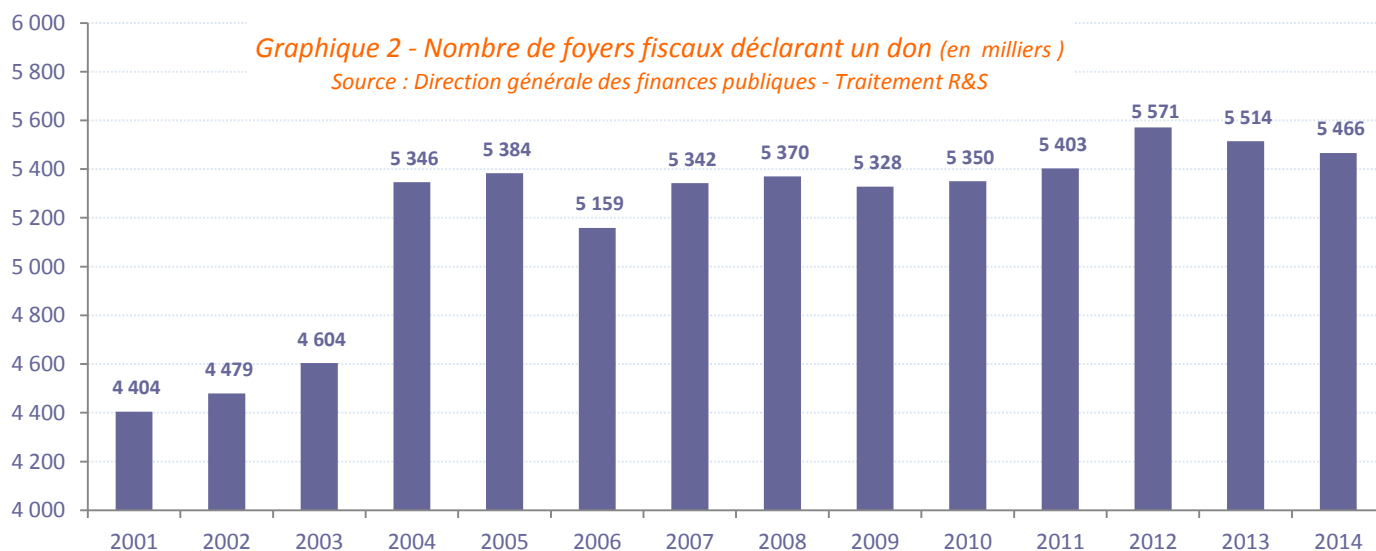
Certes, les associations ne représentent qu'une faible part de ce montant, 13,7% exactement. Mais plusieurs facteurs permettent d'anticiper leur essor : la montée en puissance des différentes plateformes, leurs efforts pour faciliter l'accès pour les associations, l'appropriation progressive des outils numériques par ces dernières, leur besoin de diversifier leurs sources de financement, le vivier de donateurs que représentent leurs adhérents et leurs partenaires...

Enfin, de nombreuses catastrophes naturelles, ayant donné lieu à des arrêtés officiels, ont provoqué un élan de solidarité dans les départements concernés. Nous reviendrons plus loin sur cette corrélation entre ces événements et l'évolution des montants déclarés dans les 13 départements concernés.

B – Et un nouveau repli du nombre de déclarants

Méthodologie : Depuis quelques années, il est possible de présenter le nombre des foyers fiscaux déclarant un don, en ne comptant qu'une seule fois ceux qui émargent aux deux dispositifs. Cette présentation inclut les foyers fiscaux imposables, ainsi que les foyers fiscaux non imposables. En effet, un foyer fiscal peut devenir non imposable grâce aux réductions d'impôts dont il bénéficie, et ses dons sont alors pris en compte. Mais il peut aussi, s'il est d'ores et déjà non imposable, déclarer des dons sans que ceux-là ne soient pris en compte : il présente ses reçus fiscaux, soit dans le doute et en se donnant toutes les chances qu'ils soient éventuellement pris en compte, soit il suit très sagement les recommandations figurant généralement sur les reçus fiscaux, « document à joindre à votre déclaration de revenus », en sachant qu'ils ne seront pas enregistrés car il n'est pas assujéti à l'impôt.

Le graphique suivant présente le nombre des foyers fiscaux déclarant au moins un don, au cours de la période récente. Le repli est très net depuis deux années.



Après la baisse de 1% du nombre de donateurs déclarant au moins un don, au titre de l'année 2013, on enregistre une baisse équivalente (0,9%) en 2014. On aura ainsi perdu plus de 100 000 déclarants en deux années. Deux explications complémentaires peuvent expliquer le bilan de l'année 2014 : d'une part, l'érosion continue observée dans nos enquêtes annuelles, parmi les donateurs modestes ; d'autre part une plus faible proportion de donateurs imposables en 2014. Ils ont en effet représenté 48% de l'ensemble des foyers imposables en 2014, contre 50,4% en 2013.

Le groupe des donateurs poursuit sa mutation, avec des donateurs modestes qui disparaissent chaque année, et des donateurs disposant de moyens financiers convenables qui font un nouvel effort chaque année pour donner un peu plus. Nous le verrons, à la fois dans la répartition des déclarants, selon les tranches de revenus imposables, et dans la segmentation des réponses de notre nouvelle enquête 2015.

Cette sensibilisation accrue aux appels des associations, parmi les contribuables les plus favorisés s'est également traduit par une plus forte proportion de foyers imposables déclarant un don : elle est, en effet, passée de 21,5% en 2011 à 22,5% en 2012, puis à 23,4% en 2013. Elle n'a pas faibli en 2014.

Toujours est-il que le don moyen déclaré augmente régulièrement : il est de 436 euros en 2014, toutes associations confondues, contre 410 euros au titre de l'année 2013. Soit une augmentation de 6,5%.

C – Forte évolution du groupe des donateurs

Avec un recul de neuf années, intéressant pour observer les évolutions, nous pouvons constater que la crise a mécaniquement provoqué une forte mutation, au sein du groupe des donateurs.

Tableau 1 - Répartition du montant des dons déclarés, selon les tranches de revenus imposables

Tranche de revenu net imposable en euros	Répartition du montant des dons déclarés								
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Moins de 19 000 euros	7,0%	6,0%	7,0%	6,0%	5,5%	5,5%	5,5%	4,8%	3,5%
19 001 à 23 000 euros	5,0%	5,0%	5,0%	5,2%	4,9%	4,8%	5,0%	4,8%	4,4%
23 001 à 31 000 euros	14,0%	13,0%	14,0%	14,2%	13,7%	13,4%	12,9%	12,0%	9,9%
31001 à 39 000 euros	13,0%	13,0%	13,0%	13,1%	12,8%	12,6%	12,5%	12,2%	11,7%
39 001 à 78 000 euros	35,0%	36,0%	37,0%	37,1%	37,2%	37,3%	37,6%	38,1%	39,9%
Plus de 78 000 euros	26,0%	27,0%	24,0%	24,5%	26,0%	26,4%	26,5%	28,2%	30,5%
<i>Sous total > 39 000 euros</i>	61,0%	63,0%	61,0%	61,6%	63,1%	63,7%	64,1%	66,2%	70,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Direction générale des finances publiques - Traitement R&S

La proportion des montants des dons déclarés par les contribuables situés dans une tranche inférieure à 19 000 euros a baissé à partir de 2009, au moment des premiers effets de la crise financière et économique. Elle se situe, en 2014, très exactement à la moitié de ce qu'elle était en 2008. Inversement, la proportion des montants déclarés par les contribuables dont le revenu imposable annuel se situe au-dessus de 39 000 euros est passée de 61% en 2008 à plus de 70% en 2014.

Le tableau suivant, présentant la répartition des foyers fiscaux déclarant un don, en fonction de leurs revenus annuels imposables, affiche la même évolution.

Tableau 2 - Répartition des donateurs, selon les tranches de revenus imposables

Tranche de revenu net imposable en euros	Répartition des donateurs								
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Moins de 19 000 euros	12,0%	11,0%	13,0%	12,4%	11,7%	11,3%	11,0%	9,8%	6,9%
19 001 à 23 000 euros	9,0%	9,0%	9,0%	8,5%	8,2%	8,0%	8,3%	8,0%	7,1%
23 001 à 31 000 euros	21,0%	21,0%	21,0%	20,5%	20,2%	19,8%	18,8%	17,9%	14,8%
31001 à 39 000 euros	17,0%	16,0%	16,0%	16,0%	15,9%	15,8%	15,7%	15,6%	15,9%
39 001 à 78 000 euros	32,0%	33,0%	32,0%	33,1%	33,8%	34,4%	35,2%	36,6%	40,9%
Plus de 78 000 euros	9,0%	10,0%	9,0%	9,7%	10,2%	10,7%	11,1%	12,1%	13,8%
<i>Sous total > 39 000 euros</i>	41,0%	43,0%	41,0%	42,7%	44,0%	45,2%	46,3%	48,6%	54,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Direction générale des finances publiques - Traitement R&S

La proportion des déclarants situés dans une tranche inférieure à 19 000 euros est passée de 13% en 2008 à un peu moins de 7% en 2014. Inversement, le groupe des déclarants situés au-dessus du seuil de 39 000 euros progresse significativement, se situant à près de 55% en 2014, alors qu'il dépassait à peine la barre des 40% en 2008.

D – Les dons des contribuables imposables

En ne prenant cette fois que les foyers fiscaux imposables, ayant de bonnes raisons de déclarer leurs dons, on peut effectuer une comparaison, au fil des années, et selon les tranches de revenus imposables, à partir des deux critères significatifs que sont respectivement la proportion de donateurs et le don moyen déclaré de ces donateurs. C'est l'objet du tableau suivant.

Tableau 3 - Proportion de foyers donateurs imposables et don moyen, par tranche de revenu imposable

Tranches de revenus	Année 2010		Année 2011		Année 2012		Année 2013		Année 2014	
	Proportion de donateurs	Don moyen	Proportion de donateurs	Don moyen	Proportion de donateurs	Don moyen	Proportion de donateurs	Don moyen	Proportion de donateurs	Don moyen
< 19000 euros	9,6%	152	10,1%	161	11,0%	184	10,1%	179	9,6%	182
19001 à 23000	14,3%	177	14,2%	187	14,9%	209	14,2%	217	14,1%	226
23001 à 31000	20,9%	211	20,6%	218	20,9%	241	20,0%	244	19,8%	257
31001 à 39000	26,0%	260	25,5%	268	25,9%	287	25,0%	279	24,9%	291
39001 à 78000	36,5%	385	35,7%	391	36,1%	416	34,7%	400	34,3%	408
Plus de 78000	47,0%	1 002	46,1%	1 020	46,7%	1 044	46,5%	1 068	45,6%	1 153
Total	21,5%	353	21,5%	366	22,1%	385	23,4%	409	23,4%	436

Source : Direction générale des finances publiques - Traitement R&S

En 2014, le don moyen a augmenté pour toutes les tranches de revenus, ce qui correspond, pour partie, à une recherche d'optimisation fiscale. Notamment pour la plus haute tranche (8%), située au-dessus de 78 000 euros. Pour ces contribuables à haut revenus, on signalera qu'ils peuvent éventuellement émarger au dispositif relatif à l'impôt sur la fortune (ISF). On indiquera aussi que, parmi l'ensemble de ces contribuables, un peu plus de 18 000 foyers fiscaux (1,5%) se sont trouvés non imposables, par les différents jeux des réductions prévues.

La proportion des donateurs déclarants, au sein de chaque tranche, a légèrement baissé : on note donc davantage une générosité individuelle, de la part de ceux qui ont augmenté leur don moyen, qu'une générosité collective.

La contradiction, apparente, entre une stabilisation de la proportion générale des déclarants, parmi les imposables (23,4%) et cette baisse observée au sein de chaque tranche, s'explique de la façon suivante : il y a, pour 2014, un plus grand nombre d'imposables des deux dernières tranches, ce qui tire la moyenne générale vers le haut.

E – Répartition des donateurs en fonction des âges

Il ne peut y avoir de bouleversement au fil des années, mais le tableau de répartition des foyers fiscaux qui déclarent un don montre quelques évolutions significatives en neuf années.

Tableau 4 - Ventilation des donateurs par tranche d'âge

Tranche d'âge	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Moins de 30 ans	3,4%	3,6%	3,5%	3,6%	4,0%	4,0%	4,1%	4,0%	3,9%
30 – 39 ans	9,6%	9,7%	9,5%	9,6%	10,5%	10,5%	10,4%	10,3%	10,0%
40 – 49 ans	15,7%	15,5%	15,2%	15,1%	15,6%	15,5%	15,4%	15,3%	15,0%
50 – 59 ans	19,7%	19,2%	18,9%	18,6%	18,7%	18,5%	18,4%	18,1%	17,9%
<i>Sous-total < 60 ans</i>	<i>48,4%</i>	<i>48,0%</i>	<i>47,1%</i>	<i>46,9%</i>	<i>48,8%</i>	<i>48,5%</i>	<i>48,3%</i>	<i>47,7%</i>	<i>46,8%</i>
60 – 69 ans	18,9%	19,3%	19,9%	20,2%	20,5%	20,9%	21,3%	21,4%	21,8%
Plus de 70 ans	32,8%	32,7%	33,1%	32,9%	30,9%	30,6%	30,5%	30,9%	31,4%
<i>Sous-total > 60 ans</i>	<i>51,7%</i>	<i>52,0%</i>	<i>53,0%</i>	<i>53,1%</i>	<i>51,4%</i>	<i>51,5%</i>	<i>51,8%</i>	<i>52,3%</i>	<i>53,2%</i>
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Direction générale des finances publiques - Traitement R&S

Pour faciliter la lecture et pour attirer l'attention sur les évolutions caractéristiques, deux sous-totaux ont été présentés, respectivement pour les moins de 60 ans, dont la proportion baisse régulièrement depuis 2010, de près de 49% à moins de 47% en 2014, et pour les plus de 60 ans. Ces derniers ont vu leur part se réduire nettement en 2010 et 2011, pour augmenter significativement depuis trois années.

Plus finement, les moins de 30 ans ont représenté une part en croissance, entre 2006 et 2010, qui s'avère stable depuis. Il est probable que le développement du don en ligne explique une large part de cette évolution. Les 50-59 ans, dont on dit qu'ils doivent assumer parfois le soutien de leurs descendants et de leurs ascendants, ont représenté une part en baisse continue, de 19,7% en 2006, jusqu'à 17,9% en 2014.

F – La générosité n'attend pas le nombre des années

Contrairement à l'idée reçue, selon laquelle les jeunes générations seraient moins généreuses que leurs aînées, les plus jeunes donateurs se mobilisent pour aider les associations, comme le montre clairement le tableau suivant.

Tableau 5 - Générosité constatée en fonction des tranches d'âge

Tranche d'âge	Proportion de foyers imposables	Revenu moyen des foyers imposables en euros (A)	Don moyen en euros (B)	Ratio (B/A)
Moins de 30 ans	36%	22 520	395	1,8%
30 – 39 ans	47%	36 051	336	0,9%
40 – 49 ans	49%	45 289	371	0,8%
50 – 59 ans	58%	46 124	453	1,0%
60 – 69 ans	58%	42 569	432	1,0%
Plus de 70 ans	41%	37 099	501	1,4%
Total	48%	39 479	436	1,1%

Source : Direction générale des finances publiques - Traitement R&S

Il est bien évident que les moins de 30 ans disposent d'un revenu moyen significativement inférieur à la moyenne générale : en ne prenant ici que les seuls foyers imposables, on note que ce revenu augmente régulièrement avec l'âge, jusqu'à la tranche « 50-59 ans », pour décliner ensuite compte tenu de la fin de la vie active. La proportion des foyers imposables, en fonction de l'âge, suit sensiblement la même courbe.

Le don moyen déclaré des moins de 30 ans se distingue tout particulièrement en 2014. Faut-il voir ici un effet très direct et combiné, du don en ligne et de l'essor des plateformes de financements participatifs ? Ce don moyen, rapporté au revenu moyen de la même tranche d'âge, correspond à un ratio de 1,8%, non seulement bien au-dessus de la moyenne (1,1%), mais surtout, pour la première fois, nettement supérieur à celui des septuagénaires, à peu près inchangé (1,4%). Ce bilan précis est appuyé sur plus de 210.000 foyers fiscaux de moins de 30 ans. Il est essentiel pour les associations qui collectent et qui sauront qu'elles peuvent de plus en plus compter sur cette jeune génération.

On précisera, au passage, que le rapport du don moyen au revenu imposable moyen est un peu supérieur à 1%. Ce qui montre qu'il y a encore une forte marge de progression...

G – L'approche régionale

Un tableau comparatif suivant permet de caractériser chaque région, au regard du comportement de ses contribuables imposables. Cette observation se limite en effet à ces derniers, pour contourner le biais lié aux écarts de développement économique entre les régions.

Tableau 6 - Approche régionale

Région	Proportion de donateurs parmi les imposables		Don moyen des imposables	
	Rang	Ratio	Rang	Valeur
Alsace	1	32,0%	4	406
Aquitaine	10	23,6%	8	371
Auvergne	6	24,1%	12	346
Basse-Normandie	12	22,7%	21	309
Bourgogne	15	21,9%	10	351
Bretagne	3	25,7%	22	308
Centre	18	21,3%	13	342
Champagne-Ardenne	16	21,4%	17	336
Corse	22	16,9%	18	300
DOM	23	15,0%	2	500
Franche-Comté	2	26,6%	19	319
Haute-Normandie	17	21,3%	20	316
Ile de France	7	24,1%	1	656
Languedoc-Roussillon	13	22,6%	6	385
Limousin	9	23,9%	18	332
Lorraine	8	24,1%	11	351
Midi-Pyrénées	4	25,4%	7	381
Nord-Pas-de-Calais	19	21,2%	14	342
Pays de la Loire	11	23,3%	9	352
Picardie	21	19,2%	16	339
Poitou-Charentes	14	22,3%	15	339
Provence-Alpes-Côte d'Azur	20	20,9%	3	470
Rhône-Alpes	5	25,0%	5	403
	Ensemble	23,4%	Ensemble	436

Source : Direction générale des finances publiques - Traitement R&S

La proportion des donateurs parmi les contribuables imposables caractérise la générosité collective d'une région. Le classement ne varie que très peu, au fil des années. Seules deux régions voient leur rang modifié en 2014 : l'Auvergne gagne une place, comme en 2013, et l'Île de France en perd une.

La générosité individuelle s'exprime à partir du don moyen, dépendant largement du niveau de vie dans chacune des régions. C'est ainsi que l'Île de France se distingue, comme les années précédentes, suivie de l'ensemble des départements d'outre-mer qui compensent ainsi une très faible générosité collective. La région PACA est dans le même cas.

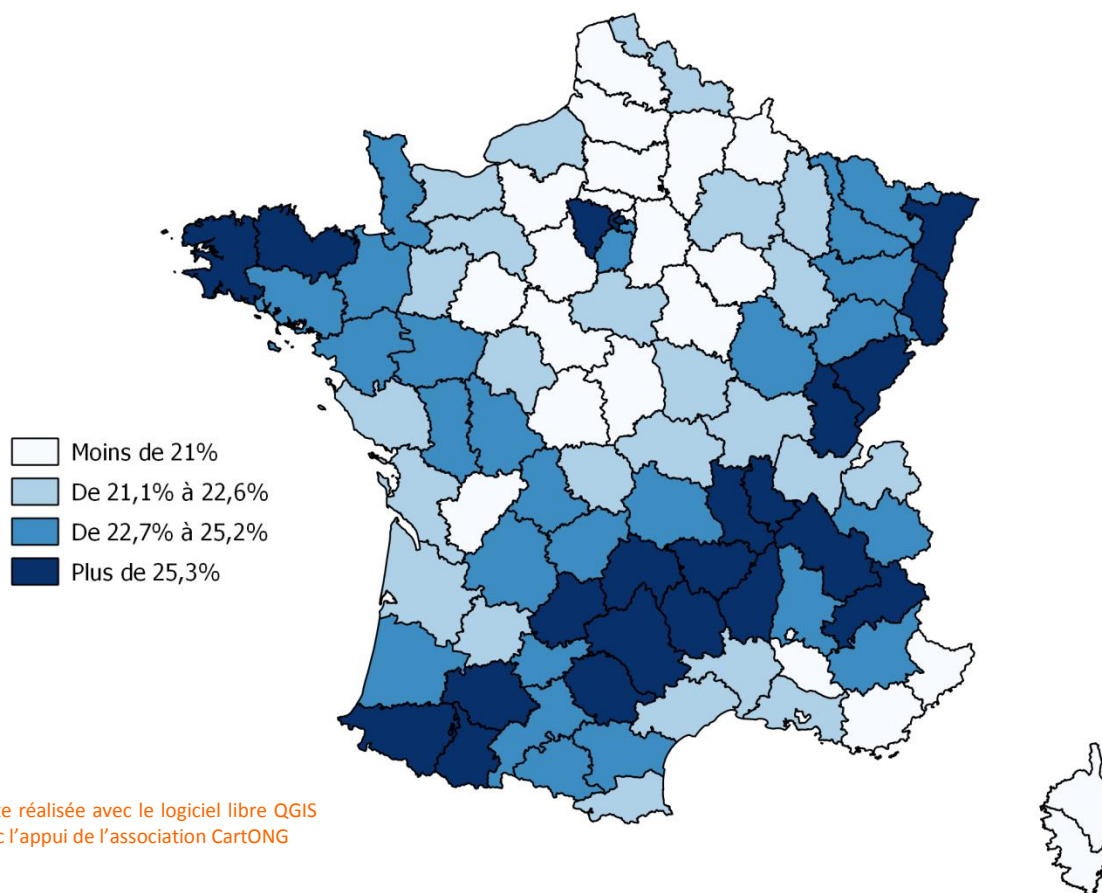
Lorsque l'on cumule les deux classements, l'Alsace arrive en tête, suivie à égalité par la région Rhône-Alpes et l'Île de France, puis par la région Midi-Pyrénées. D'autres approches plus détaillées peuvent être envisagées, sous réserves qu'elles intéressent les collecteurs.

H – L'approche départementale

Cette carte de France caractérise la générosité collective des départements, avec une diagonale généreuse, mise en évidence depuis plusieurs années, allant du Pays Basque à l'Alsace, en traversant le sud du Massif Central et le Jura. La Bretagne n'est pas en reste avec une densité de donateurs supérieure à la moyenne nationale (23,4%) dans les 4 départements et atteignant 26,7% dans les Côtes d'Armor.

En Ile-de-France, Paris, les Hauts-de-Seine et les Yvelines se démarquent des 5 autres départements, avec un indicateur supérieur à 27,1%.

Proportion de donateurs parmi les contribuables imposables (en %)



Au-delà de cette carte, l'observation de la variation des montants déclarés, entre 2013 et 2014, traduit strictement le bilan des catastrophes naturelles reconnues par arrêtés ministériels, le plus souvent à la suite d'inondations et de glissements de terrain. Le tableau suivant présente cette corrélation qui montre la mobilisation solidaire qui s'est manifestée dans ces occasions, et dont une partie se retrouve dans les déclarations des dons à l'administration fiscale.

Ces événements douloureux ont davantage joué sur les sommes déclarées à l'administration fiscale que sur la proportion de donateurs déclarants. Il est possible, en effet, que nombre de donateurs occasionnels, sensibilisés par ces catastrophes n'aient pas eu le réflexe de déclarer leurs dons. Et précisons que dans ces circonstances, la solidarité ne se limite pas à l'aspect financier, et se développe très largement par des dons en nature et par un don de temps pour aider celles et ceux qui sont dans la difficulté. Et précisons aussi que ces élans de solidarité ne se limitent pas à la frontière administrative du département.

Un tableau permet de montrer cette corrélation entre les événements intervenus dans les départements, en 2014, et l'évolution des montants des dons déclarés par les foyers fiscaux.

Tableau 7 - Corrélation entre les catastrophes naturelles et la variation des montants des dons entre 2013 et 2014

Départements	Période des catastrophes en 2014	Variation des montants des dons déclarés
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	Janvier-Juin-Juillet	Quatre fois plus que la moyenne
ALPES MARITIMES	Novembre	Bien plus que la moyenne (voir commentaire)
ARDECHE	Octobre et Novembre	Conforme à la moyenne (voir commentaire)
ARIEGE	Janvier et Avril	Conforme à la moyenne (voir commentaire)
AUDE	Septembre	Trois fois plus que la moyenne
COTE D'OR	Novembre	Une fois et demie la moyenne
CHARENTE	Juin - Juillet	Trois fois plus que la moyenne
CHER	Août	Deux fois plus que la moyenne
HAUTE GARONNE	Janvier et Août	Trois fois plus que la moyenne
INDRE ET LOIRE	Août	Deux fois plus que la moyenne
LOZERE	Octobre et Novembre	Deux fois plus que la moyenne
MEURTHE ET MOSELLE	Juillet	Une fois et demie la moyenne
OISE	Juin	Trois fois plus que la moyenne
RHONE	Novembre	Deux fois plus que la moyenne
VAUCLUSE	Novembre	Trois fois plus que la moyenne
VAL DE MARNE	Juin	Trois fois plus que la moyenne
GUADELOUPE	Novembre	Cinq fois plus que la moyenne
MARTINIQUE	Novembre	Deux fois plus que la moyenne
REUNION	Janvier	Trois fois plus que la moyenne

Source : Direction générale des finances publiques - Arrêtés de catastrophes naturelles - Traitement R&S.

Parmi ces 19 départements touchés par une ou plusieurs catastrophes naturelles, en 2014, pratiquement tous ont vu le montant de leurs dons déclarés en hausse très sensible, par rapport à la moyenne nationale. Dans les Alpes-Maritimes, département figurant généralement en fin de classement pour la proportion de ses donateurs (87^{ème}), cette proportion n'a pas bougé en 2014, et ce sont les donateurs habituels qui ont fait un effort tout particulier : le don moyen était en effet de 7% au-dessous de la moyenne nationale, en 2013 et il s'est situé 50% au-dessus, en 2014.

Le département de l'Ardèche se situe parmi les plus généreux (11^{ème} rang pour la proportion de ses donateurs) ; l'effort enregistré s'est observé sur le don moyen qui a progressé de 6% en 2014. Il en est de même en Ariège, classé au 29^{ème} rang pour la proportion de ses donateurs, et dont le don moyen a augmenté de 7% en 2014.

Quelques mouvements significatifs

L'indice qui traduit la générosité collective dans les départements se construit à partir de la proportion des foyers imposables déclarant un don, et quel que soit le montant de ce don. Cet indice moyen est de 23,4%, et il varie de plus de 30% dans les deux départements d'Alsace, jusqu'à moins de 18% en Corse et dans les départements d'outre-mer.

On notera quelques départements dont le classement s'est amélioré de quelques places, entre 2013 et 2014 : l'Indre-et-Loire, l'Indre, les Hautes-Pyrénées, l'Ain, le Cher, le Lot-et-Garonne et la Vendée, parfois en lien avec des catastrophes naturelles qu'ils ont connues en 2014.

Quelques départements sont au contraire en retrait, entre 2013 et 2014 : la Meuse et la Haute-Marne, tout particulièrement, ainsi que le Var, la Loire-Atlantique et la Mayenne.

I – Dons aux partis politiques

Au titre de l'année 2014, et ce pour le deuxième exercice consécutif, les dons aux partis politiques ont fait l'objet d'une ligne spécifique dans la déclaration de revenus. Ce dispositif a été lancé au titre de l'année 2013 mais il nous a semblé nécessaire d'attendre qu'il soit bien assimilé par les déclarants pour présenter un premier panorama de ces dons particuliers, qui nous semble s'inscrire dans une démarche de citoyenneté.

Pour l'année 2014, 382 000 foyers fiscaux ont déclaré un don à un parti politique, pour une somme totale de 108 millions d'euros. Deux tableaux permettent de voir comment ces donateurs et ces montants se répartissent respectivement, en fonction de la strate de revenu imposable et en fonction de l'âge.

Tableau 8 - Caractéristiques des déclarants et des montants, en fonction de la strate de revenus

Strates de revenus	Don moyen	Proportion de déclarants	Ventilation des déclarants	Ventilation des montants
Moins de 19 000 euros	106	0,5%	6%	2%
19 001 à 23 000 euros	140	0,8%	6%	3%
23 001 à 31 000 euros	166	1,3%	13%	8%
31 001 à 39 000 euros	188	1,7%	15%	11%
39 001 à 78 000 euros	270	2,7%	44%	44%
Plus de 78 000 euros	548	4,1%	16%	33%
Total	272	1,7%	100%	100%

Source : Direction générale des finances publiques - Traitement R&S

Le don moyen progresse au fur et à mesure des revenus imposables, jusqu'à près de 550 euros. La proportion des déclarants évolue dans le même sens, jusqu'à plus de 4% pour les contribuables déclarant plus de 78 000 euros annuels. De ce fait, la répartition des déclarants affiche une nette majorité pour les contribuables dépassant 39 000 euros annuels (60% du total), et une très large part, pour ce qui concerne les montants de ces dons (77% du total).

Tableau 9 - Caractéristiques des déclarants et des montants, en fonction de l'âge

Age des déclarants	Don moyen	Proportion de déclarants	Ventilation des déclarants	Ventilation des montants
Moins de 30 ans	162	0,2%	2,5%	1,4%
30-40 ans	255	0,4%	7,0%	6,4%
40-50 ans	285	0,8%	13,2%	13,3%
50-60 ans	340	1,2%	18,8%	22,7%
60-70 ans	317	1,8%	25,9%	29,1%
Plus de 70 ans	234	1,8%	32,6%	27,0%
Total	272	1,7%	100,0%	100,0%

Source : Direction générale des finances publiques - Traitement R&S

Même si les moyens disponibles augmentent en fonction de l'âge des déclarants, on observe une nette réserve chez les moins de 40 ans : les donateurs ne représentent que 0,2% des foyers fiscaux, chez les moins de 30 ans et 0,4% parmi les trentenaires. De ce fait, ensemble ils ne correspondent qu'à 9,5% des déclarants et à 7,8% des montants de dons aux partis politiques.

La part belle revient aux plus de 60 ans : les donateurs représentent 1,8% du total des foyers fiscaux de cet âge, ce qui leur permet de constituer un groupe correspondant à près de 60% du total des déclarants, contribuant à 56% du total des dons. C'est le groupe des septuagénaires qui représente la plus forte proportion des déclarants (32,6%), et celui des sexagénaires qui apporte la plus forte proportion des dons (29,1%).

Une approche territoriale nous montre qu'à elle seule, la région Ile de France représente 24% des donateurs et 30% des montants, suivie de très loin par les régions PACA et Rhône Alpes, représentant toutes deux 9% des donateurs et aussi 9% des montants. Le don moyen est au plus haut en outre-mer (525 euros) et en Ile de France (340 euros), nettement au-dessus de la moyenne générale de 272 euros.

Au regard de l'ensemble des foyers fiscaux, c'est dans le Limousin (2,3%), puis dans le Languedoc-Roussillon (2,2%) que l'on trouve la plus forte proportion de déclarants. Ces deux régions sont suivies de PACA, de Midi-Pyrénées et de l'Aquitaine, présentant une proportion de 2% de déclarants. L'outre-mer et l'Alsace ferment la marche, avec une proportion se limitant à 1,3%.

L'observation départementale présente également des résultats intéressants : le don moyen est au plus haut, sans surprise à Paris (425 euros), mais la capitale est suivie par la surprenante Seine-Saint-Denis (423 euros), assez loin devant les Hauts de Seine (313 euros), devancés par le Val de Marne (358 euros) et le Val d'Oise (318 euros), en Ile de France.

En province, ce sont les Bouches du Rhône qui arrivent en tête, avec un don moyen de 321 euros, suivies de la Creuse et de la Moselle. Les départements affichant les dons moyens les plus modestes sont la Haute-Marne, les Deux-Sèvres et la Vendée.

La proportion des déclarants, au regard de l'ensemble des foyers fiscaux, est au plus haut dans l'Aude (2,8%) et dans le Territoire de Belfort (2,5%), et au plus bas, à peine supérieure à 1%, en Mayenne, dans la Meuse, le Haut-Rhin ou encore en Haute-Savoie ou en Guadeloupe.

CHAPITRE 2 – BILAN DE LA COLLECTE EN 2014

Ce chapitre présente successivement, un bilan construit à partir d'un panel de 162 associations représentant ensemble une collecte de plus de 1,3 milliard d'euros, et le bilan des collectes présentées par la Conférence des Evêques de France et l'Eglise Protestante Unie. Il se termine par un rapprochement de l'évolution de cette collecte et de celle des dons déclarés auprès de l'administration fiscale.

A – Examen détaillé de la collecte 2014

Présentation du panel : Cette analyse s'appuie sur les montants de collecte des particuliers, hors legs, de 162 associations et fondations, ainsi que sur les collectes de l'Eglise catholique et de l'Eglise Protestante Unie de France, présentées séparément. Ensemble, ces montants représentent plus de 1,8 milliard d'euros, soit un peu plus de 50% du montant total estimé de la collecte en France, hors dons de la main à la main.

Les montants de collecte ont été communiqués directement par les organismes dans le cadre d'une coopération renouvelée chaque année ou puisés dans les comptes emplois ressources publiés sur leur site ou sur celui du Journal officiel. Un retour sur l'année antérieure permet de tenir compte des ajustements que certains collecteurs sont amenés à faire, afin de nous assurer d'un suivi annuel le plus précis possible.

En 2012, le bilan de la collecte, établi à partir d'un panel de 123 associations et fondations, affichait une évolution modeste de 1% environ, en euros courants. En 2013, l'augmentation s'élevait à 2%. En 2014, le suivi réalisé récemment sur la base d'un panel, significativement élargi de 162 associations et fondations, révèle une progression générale de l'ordre de 4%, également en euros courants. Au-delà de ce résultat global, des différences nettes apparaissent, selon la taille des associations et selon le secteur dans lequel elles interviennent.

1) Evolutions selon les montants de collecte

Dans cette première approche, les associations et fondations sont réparties en 4 groupes, selon le montant total de leur collecte perçue de la part des particuliers, en 2014.

Tableau 10 - Evolution de la collecte par strate ⁽¹⁾

	Nombre d'associations et fondations observées	Montant de collecte (en millions d'euros)	2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010	2008-2009
Moins de 150 000 euros	24	1,5	en hausse	en baisse	en baisse	en baisse	stable	en hausse
Entre 150 000 et 1 million	42	19,4	en hausse	stable	stable	en hausse	en baisse	en baisse
Entre 1 et 10 millions	57	218,0	stable	stable	en hausse	en hausse	en hausse	en hausse
Plus de 10 millions	39	1 070,4	en hausse	en hausse	stable	en hausse	en hausse	en hausse

Source : Recherches & Solidarités. Panel de 162 associations et fondations. ⁽¹⁾ Ces résultats s'appuient à la fois sur la proportion des associations stables, en hausse ou en baisse, et sur le montant global de la collecte, dans chacune des strates.

Le bilan de l'année 2014 a été le plus terne pour les associations et les fondations qui collectent entre 1 et 10 millions d'euros. Elles sont les plus nombreuses du panel, 57 exactement, et présentent des caractéristiques diverses. Avec une quinzaine d'entre elles enregistrant une baisse du montant de leur collecte, elles affichent un bilan général de l'ordre de 1%, jugé stable.

Les plus grandes organisations, celles qui collectent plus de 10 millions d'euros par an auprès des seuls particuliers, connaissent généralement des évolutions régulières. Certaines ont connu des collectes exceptionnelles liées à des événements particuliers propres à leur histoire ou à la cause qu'elles défendent, d'autres ont pu récolter les fruits d'une nouvelle organisation. Inversement, d'autres ont pu rencontrer des difficultés pour maintenir le montant de l'année antérieure, mais les baisses enregistrées sont généralement moins fortes que dans les organisations de taille

plus modeste. Au bilan, hormis une année 2012 stable, les plus grandes organisations parviennent chaque année à afficher une progression du montant de leur collecte.

Il en va différemment des associations de plus petite taille qui collectent jusqu'à 1 million d'euros. Après quelques années de baisse ou de stabilité, elles affichent un bilan 2014 en hausse significative. Avec pour les plus petites d'entre elles, celles qui collectent moins de 150 000 euros, des situations très variées et un partage à part égale entre celles qui ont vu leur collecte diminuer et celles qui l'ont augmenté. Avec aussi des tendances plus souvent partagées parmi celles qui collectent entre 150 000 et 1 million d'euros : seule une dizaine d'entre elles voient leur montant diminuer. Il est vraisemblable que ces associations, dont les moyens de collecte sont assez réduits, ont pu s'appuyer sur le numérique (réseaux sociaux et plateformes de dons participatifs...) pour élargir le nombre de leurs donateurs et ainsi progresser, par rapport aux années antérieures.

2) Evolutions par secteur au cours des dernières années

L'enquête annuelle du syndicat [France Générosités](http://www.francegenerosites.org/) (<http://www.francegenerosites.org/>) permet utilement de suivre l'évolution de la proportion des donateurs. La dernière édition (TNS Sofres – Avril 2015) révèle que 58% des Français déclarent avoir fait un don au cours des trois années écoulées, que leur profil varie peu et qu'ils choisissent plutôt des causes de proximité, de manière stable depuis des années.

Le suivi de la collecte auprès d'un panel significatif d'associations et de fondations et son analyse par secteur constituent également des repères intéressants. Ce tableau, constitué d'une manière homogène au fil des années, permet de voir les évolutions des sept principaux secteurs identifiés dans ce panel. Les variations qui sont présentées pour chacun d'entre eux sont des moyennes qui recouvrent des réalités souvent très différentes, propres à chaque association ou fondation. Sa lecture ne peut être dissociée des commentaires qui lui succèdent et qui permettent d'en tenir compte, du mieux possible.

Tableau 11 - Variation annuelle des montants de collecte par secteur ()*

	2013-2014			Rappel des variations des années antérieures					
	Nombre d'associations et de fondations	Montant de collecte (en millions d'euros)	Variation de la collecte	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010	2008-2009	2007-2008
Aide aux personnes atteintes de maladie ou de handicap	27	130,6	0%	-1%	3%	-1%	1%	2%	2%
Aide à la recherche médicale	18	224,6	7%	3%	3%	5%	4%	-5%	6%
Aide sociale en France	33	450,5	3%	3%	1%	9%	8%	6%	7%
Environnement	4	28,6	6%	6%	3%	18%	15%	15%	6%
Organisations de solidarité internationale (OSI) - santé	11	163	5%	4%	3%	3%	7%	1%	5%
OSI - enfance	21	126	1%	2%	-2%	-1%	3%	3%	5%
OSI - développement	31	98,9	0%	1%	-2%	5%	-4%	9%	4%
Rappel de l'évolution globale du panel			4%	2%	1%	5% ⁽¹⁾	4% ⁽¹⁾	3%	5%

Source : Recherches & Solidarités. () Ce tableau se limite à 145 associations ou fondations, les autres organismes ne formant pas des ensembles homogènes suffisants pour constituer un secteur d'observation. ⁽¹⁾ Observation réalisée hors collecte en faveur d'Haïti.*

Une collecte exceptionnelle une année peut avoir un impact important sur la variation moyenne exprimée dans ce tableau. Il en est ainsi de la fondation Hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France en ce qui concerne l'aide aux personnes atteintes de maladie ou de handicap. Après une année 2013 exceptionnelle, elle retrouve en 2014 un montant de collecte proche de celui des années antérieures. Ces mouvements atypiques d'une année sur l'autre se traduisent par une stabilisation de la collecte pour l'ensemble du secteur. En ce qui concerne les autres organisations du panel, seules 5 sur 26 enregistrent une diminution de leur montant de collecte en 2014 et affichent un résultat global de 3% en moyenne.

L'aide à la recherche médicale évolue régulièrement, en dehors de l'année 2009 au cours de laquelle une stupide et dévastatrice polémique avait été lancée à propos de la collecte effectuée par l'Association française de lutte contre les myopathies. Le montant qu'elle réunit chaque année représente moins de 2% de l'ensemble de la collecte en France, et ne risque en rien de la compromettre. Bien au contraire, par la mobilisation populaire qu'elle représente avec le Téléthon, elle constitue une image motivante de la générosité, notamment auprès des plus jeunes, et une véritable éducation au don qui profite largement et durablement à toutes les autres causes.

Dès l'année suivante, le secteur de la recherche médicale a retrouvé son rythme de collecte et il demeure l'une des causes privilégiées des Français. En 2014, le bilan global est de 7%, nettement supérieur à la moyenne générale de l'ordre de 4%. Ce bilan positif est quasi généralisé au sein du panel, puisque seules deux fondations enregistrent une légère baisse.

Après plusieurs années de forte hausse, nettement au-dessus de la moyenne générale, *l'aide sociale en France* se situe depuis trois ans aux alentours de la moyenne générale. Les associations et fondations qui œuvrent dans le domaine connaissent des situations diverses, indépendantes de leur notoriété ou de leur taille.

Les soutiens en faveur de *l'environnement* qui représentent une part modeste de la collecte, continuent de progresser au même rythme qu'en 2013. Ce résultat global, légèrement supérieur à l'évolution générale de la collecte, est tiré vers le haut en 2014, par la fondation WWF et la fondation Nicolas Hulot.

Parmi *les organisations de solidarité internationale liées à la santé* on trouve, au sein du panel, de puissantes organisations très connues (Médecins du Monde, Médecins sans frontières, Handicap International, la Chaîne de l'Espoir...) et quelques associations de taille modeste. Quelles que soient leur taille et leur notoriété, on note un partage équilibré entre celles qui ont vu leur montant de collecte augmenter et les autres. Retenons, et c'est important, que le bilan global de 5% est fortement impacté par les soutiens nombreux reçus par l'Œuvre d'Orient pour venir en aide aux communautés chrétiennes en Irak et en Syrie. Inversement, il est tiré vers le bas par la baisse enregistrée par l'association Handicap International depuis la collecte exceptionnelle perçue par l'association fin 2013. Si l'on ne tient pas compte de ces deux mouvements exceptionnels, le bilan global des organisations du panel est proche de 3%.

Celles qui agissent *au plan international dans le domaine de l'enfance* sont souvent de taille assez petite et l'on ne compte que trois ONG dont le montant de collecte est supérieur à 10 millions d'euros. De ce fait, le bilan du secteur est significativement influencé par celui du Comité français pour l'UNICEF qui est supérieur à 50 millions d'euros et qui est en retrait depuis 2012. L'évolution de 1% observée pour l'ensemble du panel passerait à 3% si l'on ne tenait pas compte de son propre montant.

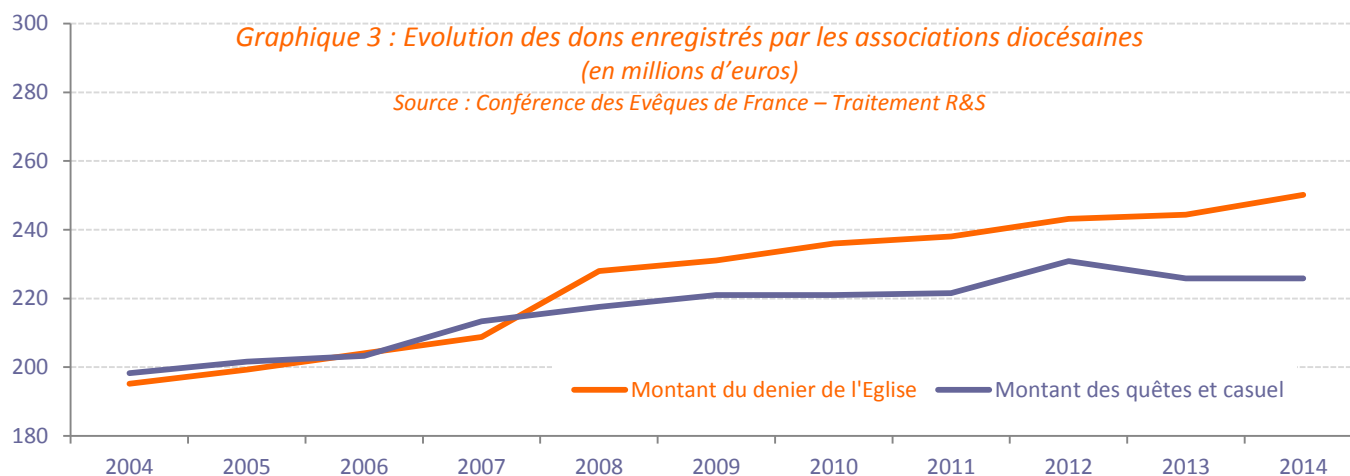
Enfin, le groupe des *organisations de solidarité internationale agissant en matière de développement* comporte des bilans assez contrastés, pour ce qui concerne l'année 2014. Il parvient à maintenir son montant global de collecte, malgré 14 organisations en baisse sur les 31 du panel, et dans un contexte dans lequel les donateurs ont davantage tendance à privilégier des causes qui leur sont proches.

Au bilan, les sept principales causes suivies de près au travers de notre panel, voient leur situation s'améliorer en 2014. On notera qu'il en est de même pour les autres causes que nous suivons, sans nous autoriser à en publier un bilan spécifique chaque année, en raison des difficultés à réunir des informations pertinentes et cohérentes au fil du temps. Il en est ainsi de l'éducation populaire, de la protection des animaux et de la sauvegarde du patrimoine.

On notera dès lors qu'après une année 2013 assez terne, l'année 2014 est marquée par une augmentation des dons généralisée, profitant à toutes les causes et cette fois à toutes les associations, quelle que soit leur taille. Les pronostics avancés par les donateurs, dans le cadre de nos enquêtes annuelles se sont donc révélés corrects : ils étaient réservés en 2013 et plus déterminés en 2014. Comme on le verra plus loin, ils sont à ce même bon niveau pour l'année 2015.

3) Les dons enregistrés dans les diocèses de l'Eglise catholique

Le graphique suivant présente l'évolution des dons aux associations diocésaines, transmise par la Conférence des Evêques de France depuis 2005. On distingue le denier de l'église et les dons issus des quêtes. Le premier est une libre participation annuelle des catholiques d'un diocèse, destinée à assurer la vie matérielle des prêtres et la rémunération des laïcs salariés en mission dans l'Eglise. La quête est collectée au cours des messes et le casuel à l'occasion des baptêmes, mariages et enterrements.



En 2008, les deux courbes se sont écartées significativement, au profit du denier de l'Eglise. En 2010, elles se distinguent un peu plus, avec une augmentation de 2,2%, alors que le montant des quêtes et casuel n'évolue pas. En 2011, l'écart reste stable et le denier affiche une hausse limitée de 0,8%. En 2012, les deux courbes se redressent, de façon plus accentuée pour les quêtes et le casuel (4,2% d'augmentation pour 2,2% pour le denier). L'année 2013 est marquée par des évolutions contraires, toujours à la hausse pour le denier de l'Eglise (+ 0,5%) et en recul pour les quêtes et casuel (-2,2%). En 2014, la situation s'améliore dans les deux cas : elle reste stable pour les quêtes et casuel, et elle est en hausse significative pour le denier (+2,2%).

Au total, les dons aux associations diocésaines s'élèvent à près de 476 millions d'euros, en 2014. Après une année de repli (- 0,8%), l'année 2014 enregistre une augmentation de 1,2%. Le fléchissement du nombre de donateurs, observé depuis 2008, a nettement ralenti et se limite à - 0,4%, en 2014. Il est compensé par un don moyen qui continue d'augmenter mais dont la croissance, en euros courants, tend à se réduire ces dernières années : + 6,8% en 2012, + 4,6% en 2013 et +2,5% en 2014. Il passe ainsi de 194 euros en 2012 à 203 euros en 2013 et à 208 en 2014. En 7 ans, il a connu une évolution significative de près de 47%.

4) Les dons enregistrés par l'Eglise Protestante Unie de France

Depuis 2012, l'Eglise réformée de France et l'Eglise évangélique luthérienne de France forment l'Eglise Protestante Unie de France. Pour la deuxième année consécutive, l'analyse des comptes porte donc sur l'ensemble des données financières des Eglises locales et des paroisses. Le suivi des évolutions peut être entamé à partir des deux exercices 2013 et 2014, sur la base du nouveau périmètre.

Il s'appuie sur les recettes ordinaires internes qui correspondent à la participation des paroissiens au fonctionnement régulier de l'Eglise (dons, offrandes, collectes, journées d'Eglise). En 2014, ces recettes ordinaires internes, provenant uniquement des membres des communautés locales, ont augmenté de 0,7 % par rapport à 2013, pour atteindre le montant de 25 millions d'euros.

Ces recettes ordinaires internes ont été apportées par les 47 705 foyers participants à la vie financière de l'Eglise sous forme nominative ou anonyme, ce qui représente, en moyenne nationale, 524 euros par foyer, en légère augmentation par rapport à 2013.

5) Les 60 collectes plus importantes en France, auprès des particuliers

Cette présentation se poursuit, toujours à partir de notre panel qui se consolide d'année en année et d'après les montants de collecte de 2014, auprès des particuliers, hors legs et dons des entreprises. Les rangs indiqués ici constituent des repères et en aucun cas un palmarès pour juger de la notoriété ou encore moins du « rendement de collecte » des uns par rapport aux autres. N'étant pas à l'abri d'une erreur ou d'une omission, nous remercions par avance les associations et les fondations concernées, ainsi que les experts de ces sujets pour leurs éventuelles remarques.

Tableau 12 – Présentation des 60 collectes plus importantes en 2014

Organismes collecteurs	Rang 2014	Organismes collecteurs	Rang 2014
Association Française contre les Myopathies (AFM)	1	Fondation Arc	31
Restos du cœur	2	Plan France	32
Croix-Rouge	3	Fondation Caritas France	33
Secours Catholique	4	Sidaction	34
Médecins Sans Frontières	5	La Chaîne de l'Espoir	35
Comité français pour l'Unicef	6	Fondation 30 millions d'amis	36
Ligue nationale contre le cancer	7	Fondation Gustave Roussy	37
Action contre la faim	8	Société protectrice des animaux	38
Médecins du Monde	9	Fondation WWF	39
Apprentis d'Auteuil	10	Ordre de Malte	40
Institut Pasteur	11	Fondation de l'Armée du Salut	41
Handicap international	12	Orphéopolis (Orphelinat mutualiste de la police nationale)	42
Fondation Abbé Pierre	13	Fondation Jérôme Lejeune	43
CCFD - Terre solidaire	14	Enfants du Mékong	44
Secours Islamique	15	Institut du cerveau et de la moelle épinière	45
Institut Marie Curie	16	Care France	46
Fondation recherche médicale	17	Partage	47
Fondation Notre Dame	18	Vision du monde	48
Association des paralysés de France	19	SNSM	49
AIDES	20	Fondation Raoul Follereau	50
SOS Villages d'enfants	21	France Alzheimer	51
Greenpeace	22	Fédération française de cardiologie	52
Association petits frères des Pauvres	23	Fondation petits frères des Pauvres	53
Fondation des monastères	24	Fondation Hôpitaux de France - Hôpitaux de Paris	54
Secours populaire	25	Aide et Action France	55
L'Œuvre d'Orient	26	Les amis de l'Arche	56
Amnesty International	27	Vaincre la mucoviscidose	57
Fondation de France (hors fondations abritées)	28	ATD Quart Monde	58
Fondation du Patrimoine	29	Action enfance (ex Mouvement pour les villages d'enfants)	59
CFRT Le jour du Seigneur	30	Fondation assistance aux animaux	60

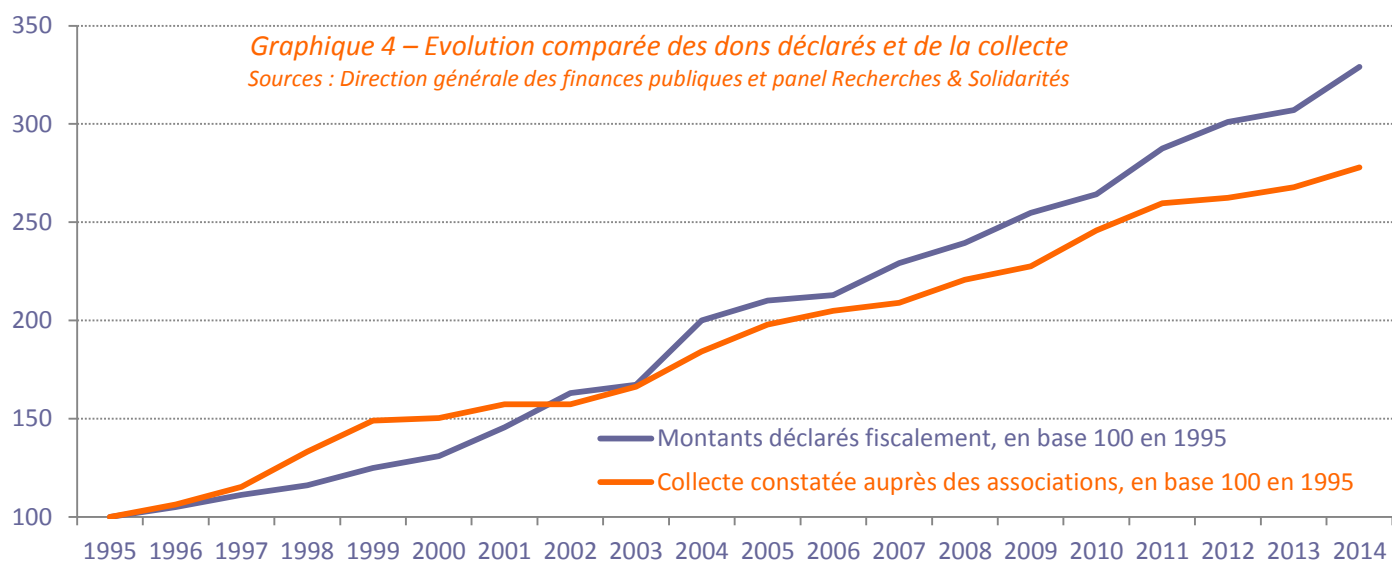
Source : Recherches & Solidarités. Données recueillies directement auprès des associations ou des fondations ou sur les comptes emplois ressources qui sont publiés sur leur site ou au Journal officiel.

Ensemble, ces soixante organisations représentent un peu plus de 1,2 milliard d'euros, soit nettement moins de 30% de l'ensemble de la collecte. Les six premières se détachent nettement, dépassant 50 millions d'euros en 2014. Pour autant, le montant cumulé de leurs collectes représente autour de 10% de ce qui est donné, chaque année, en France.

Il est donc clair qu'il y a place pour toutes les causes et pour toutes les organisations, face à une générosité des Français qui ne pourra que progresser en réponse à des propositions variées et stimulantes. Elles correspondent à des projets expliqués et dont les résultats sont de mieux en mieux affichés et commentés, notamment au moyen du numérique.

B – Evolution comparée de la collecte et des dons déclarés

Dès lors que nous disposons des informations nécessaires, nous pouvons suivre régulièrement les évolutions respectives des dons déclarés à l'administration fiscale et des dons reçus par les associations. Le graphique suivant est construit en base 100, à partir de l'année 1995, pour montrer cette évolution sur une période significative de 20 années.



La corrélation est évidente, même si on constate une accélération plus forte, certaines années, concernant le bilan des dons déclarés à l'administration fiscale. L'année 2003, marquée par une forte augmentation de la réduction d'impôt, entraîne à partir de 2004 une accélération des déclarations, encouragées de surcroît par les messages des associations. Ce décalage traduit une plus grande prise en compte de l'encouragement fiscal.

A partir du montant des dons déclarés, et selon un modèle d'évaluation construit avec l'équipe de la Fondation de France, à partir des enquêtes annuelles qu'elle organisait auprès de Français jusqu'en 2008, on peut avancer une fourchette prudente : en prenant en compte les dons déclarés, les dons non déclarés fiscalement et les dons de la main à la main, le total des dons des Français en 2014 se situait entre 4,2 et 4,4 milliards d'euros.

CHAPITRE 3 – LE BAROMETRE DES INTENTIONS DE DON

Le suivi de la générosité des Français ne peut objectivement se faire qu'a posteriori. En année n+1 pour ce qui est des montants de collecte enregistrés par les associations et les fondations. Désormais également en année n+1 pour les déclarations fiscales, pour lesquelles il fallait auparavant attendre 2 ans. C'est ainsi que nous disposons d'informations précises et concordantes pour ce qui concerne l'année 2014. Les associations qui collectent, ainsi que les médias, souhaitent disposer de pronostics ou de prévisions pour 2015, toujours assez délicats à diffuser. Nous sommes peu à peu parvenus à les construire, sous forme d'un baromètre présenté dans ce chapitre.

Méthodologie : Enquêtes intitulées « A l'écoute des donateurs », réalisées en ligne auprès d'un panel de personnes représentatives des donateurs en France, chaque année. L'exploitation des résultats est effectuée selon la méthode des quotas, relatifs aux critères de genre, d'âge, de montants des dons, de moyens financiers disponibles et de causes défendues. En 2015, 927 donateurs ont été interrogés en ligne, entre le 19 octobre et le 5 novembre 2015.

Depuis la première enquête « A l'écoute des donateurs », en 2008, la même question a été posée au cours du mois de septembre à un panel représentatif de donateurs, renouvelé chaque année. Formulée dans des termes strictement identiques, elle s'inscrit dans un baromètre qui permet, depuis sept années, de suivre l'évolution des comportements des donateurs.

D'ici la fin d'année, vous pensez que vous donnerez : Plus que les autres années - A peu près comme les autres années - Moins que les autres années - Contrairement à l'an passé, vous ne donnerez pas, vous n'en avez pas les moyens - Vous n'êtes pas encore en mesure de le dire - Vous ne souhaitez pas répondre

Ces résultats sont croisés avec le repère lié aux moyens financiers disponibles, estimés par le donateur lui-même. Plutôt que selon des montants mensuels ou annuels qui n'auraient pas grand sens, séparés des charges assumées par chaque foyer, cette notion nous semble également plus réaliste, dans la mesure où l'acte de don ne peut se détacher de la notion de moyens « disponibles », ou ressentis comme tels. Les résultats de ces enquêtes, exploités dans des conditions identiques, d'une année sur l'autre, permettent de voir, dans le tableau suivant, comment les donateurs se positionnent pour cette fin d'année 2015.

Tableau 13 - D'ici la fin d'année 2015, vous pensez que vous donnerez :

Variable moyens	Pronostics	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Je dispose de moyens financiers très convenables	Je donnerai plus	25%	27%	22%	20%	30%	21%	19%	24%
	Je donnerai autant	63%	65%	60%	72%	63%	69%	76%	59%
	Je donnerai moins	3%	5%	10%	4%	2%	3%	0%	10%
	Je ne donnerai plus	0%	0%	0%	2%	0%	0%	0%	0%
	Je ne sais pas encore	9%	3%	8%	2%	5%	7%	5%	7%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Je dispose de moyens financiers convenables	Je donnerai plus	8%	17%	9%	12%	16%	9%	11%	11%
	Je donnerai autant	76%	64%	63%	64%	64%	67%	66%	67%
	Je donnerai moins	7%	12%	16%	17%	5%	12%	11%	13%
	Je ne donnerai plus	1%	1%	1%	1%	1%	0%	5%	1%
	Je ne sais pas encore	8%	6%	11%	6%	14%	12%	7%	8%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Je dispose de moyens financiers assez limités	Je donnerai plus	6%	6%	7%	5%	4%	7%	5%	2%
	Je donnerai autant	56%	47%	38%	50%	49%	48%	41%	51%
	Je donnerai moins	18%	24%	35%	28%	16%	17%	18%	28%
	Je ne donnerai plus	3%	10%	7%	5%	9%	4%	25%	9%
	Je ne sais pas encore	17%	13%	13%	12%	22%	24%	11%	10%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Sources : Enquêtes annuelles "A l'écoute des donateurs" Recherches & Solidarités.

Parmi les donateurs estimant disposer de moyens financiers très convenables, 25% envisagent de donner plus, comme en 2014. Ce pronostic s'est révélé correct, au regard du bilan des dons déclarés fiscalement en 2014. Ils sont en revanche proportionnellement plus nombreux à indiquer qu'ils ne savent pas encore ce qu'ils feront : 9% contre 3% en 2014.

Les donateurs estimant disposer de moyens financiers convenables – que l'on pourrait assimiler à ce que l'on nomme les classes moyennes – sont ici à la peine, avec une proportion nettement inférieure, de ceux qui pensent donner plus : 8% contre 17% en 2014. Cela peut, en partie se compenser, dans la mesure où la proportion de ceux qui pensent donner moins est également en baisse (7% contre 12% en 2014).

Enfin, les donateurs estimant disposer de moyens financiers limités sont un peu plus nombreux à envisager de donner autant que l'an passé (56% contre 47%), mais également un peu plus nombreux à indiquer qu'ils ne disposent pas encore des éléments nécessaires pour se prononcer.

Un focus sur les pronostics 2015

Outre cette approche liée à l'estimation des moyens financiers disponibles, et même si elle est assez proche, compte tenu de la corrélation observée entre les résultats selon les deux variables, il nous a semblé utile d'ajouter les résultats selon les dons annuels indiqués par les répondants. C'est l'objet du tableau suivant.

Tableau 14 - D'ici la fin d'année 2015, vous pensez que vous donnerez :

	Moins de 100 €	Entre 100 et 500 €	Entre 500 et 1000 €	Plus de 1000 €	Ensemble
Je donnerai plus	3%	10%	11%	23%	5%
Je donnerai autant	45%	74%	75%	68%	51%
Je donnerai moins	13%	8%	7%	4%	12%
Je ne donnerai plus	11%	1%	0%	1%	9%
Je ne sais pas encore	27%	7%	8%	5%	23%
Total général	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête 2015, à l'écoute des donateurs - Recherches & Solidarités

Le lecteur directement concerné par ces résultats se limitera à leur ventilation selon le moment des dons. Il saura lire à l'image des donateurs de son association. Le résultat d'ensemble, dûment pondéré pour refléter la réalité, est très proche de celui qui concerne ceux qui donnent moins de 100 euros par an : ils représentent en effet, selon les enquêtes réalisées par la SOFRES pour France générosités, environ 75% des donateurs.

Ainsi, en fonction de la collecte de chaque association et selon la proportion de ses grands donateurs, on pourra être plus ou moins optimiste pour cette fin d'année : parmi ceux qui donnent plus de 1.000 euros par année, toutes associations confondues, il ne s'en trouve que 10% pour indiquer qu'ils ne donneront plus ou qu'ils ne savent pas encore, et 23% pour affirmer qu'ils donneront davantage qu'en 2014.

On pourra faire le lien avec le [8^{ème} baromètre de la confiance](http://www.comitecharte.org/observatoire-de-la-confiance) (<http://www.comitecharte.org/observatoire-de-la-confiance>), réalisé en octobre 2015, à partir d'une enquête TNS Sofres pour le Comité de la charte du don en confiance. Il montre qu'elle se renforce, avec 56% des répondants exprimant leur confiance dans les associations et fondations qui font appel à la générosité du public. Et cette proportion est de 78% parmi les donateurs.

CHAPITRE 4 – COMPORTEMENT DES DONATEURS

A – Quel donateur êtes-vous ?

Comment les donateurs se perçoivent-ils ? Plusieurs hypothèses leur ont été proposées, avec la redoutable obligation de n'en choisir qu'une seule. Ils ont joué le jeu, dans la mesure où peu d'entre eux ont indiqué ne pas savoir répondre à cette question, surtout parmi ceux qui donnent plus de 100 euros par an. Le tableau suivant présente les résultats, précisément en fonction du montant annuel des dons.

Tableau 15 : Si vous deviez vous définir en qualité de donateur, vous diriez que vous êtes plutôt ?

	< 100 €	100 à 500 €	500 à 1000 €	Plus de 1000 €	Ensemble
Un donateur « spontané » qui donne sur des coups de cœur	32%	8%	4%	1%	27%
Un donateur « fidèle » à une ou plusieurs associations	35%	58%	56%	52%	39%
Un donateur « engagé », par exemple en intervenant aussi bénévolement dans l'association	24%	26%	28%	19%	24%
Un donateur « organisé » préparant scrupuleusement ses dons et les planifiant sur l'année	2%	4%	9%	27%	3%
Vous ne savez pas répondre à cette question	7%	3%	3%	2%	6%
Total général	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête "A l'écoute des donateurs" - Recherches & Solidarités - 2015

Lorsque le montant annuel des dons ne dépasse pas la centaine d'euros, les donateurs se répartissent entre trois groupes comportant ceux qui disent agir sur des coups de cœur (32%), ceux qui donnent régulièrement à une ou plusieurs associations (35%), et ceux qui prolongent leur don financier d'un don de temps à une association (24%).

On ne note pas de grandes différences, quant à cette répartition des donateurs, que le montant annuel se situe entre 100 et 500 euros ou entre 500 et 1000 euros : la proportion des donateurs « coups de cœur » a chuté de manière impressionnante, au bénéfice du groupe des donateurs fidèles, majoritaires.

Lorsque le montant des dons dépasse 1000 euros - a fortiori lorsqu'il est supérieur à 3000 euros - et même si le cœur intervient forcément dans l'acte de don, la répartition se fait ici selon trois groupes : ceux qui se disent avant tout fidèles à une ou plusieurs associations (52%) ; ceux qui prolongent leur geste par du bénévolat (19%) ; ceux qui se disent organisés, préparant soigneusement leurs dons et les planifiant tout au long de l'année (27%).

Au-delà du tableau, et sans surprise, la spontanéité est d'autant plus présente que l'on est jeune, et la fidélité, tout comme la planification des dons est d'autant plus partagée que l'on avance en âge, ce qui recoupe assez largement les montants des dons qui évoluent, eux aussi avec l'âge. De leur côté, les femmes affichent plus que les hommes la préoccupation de fidélité à une association, et les hommes revendiquent un peu plus l'attitude consistant à planifier les dons.

Comment cela a-t-il bougé au fil des années ?

La même question a été posée en 2010 à notre panel de donateurs, selon les mêmes termes et avec la même exigence de devoir se qualifier selon un seul profil. En 5 ans, la part des donateurs « spontanés » et celle des donateurs « organisés » est restée la même. En revanche, celle des donateurs fidèles à une ou plusieurs associations a singulièrement diminué au profit des donateurs « engagés ». On est passé respectivement de 48% et 13% en 2010, à 39% et 24% en 2015.

Cette évolution reflète bien la volonté d'engagement exprimée de plus en plus dans les enquêtes, notamment dans celle qui a été menée par R&S au printemps 2015. Les résultats ont été publiés dans la 12^{ème} édition de *La France bénévole* sous-titrée « *les mille et une façons d'agir* ». Elle a permis de mettre en avant la volonté exprimée par les deux tiers des Français de tenter de changer les choses, dans une société en panne de cohésion sociale. Qu'ils soient donateurs, adhérents, bénévoles ou dirigeants, ils saisissent les opportunités et multiplient leurs moyens d'action pour des causes et des projets sur lesquels ils souhaitent s'engager.

Lorsqu'on rapproche les résultats des deux enquêtes auprès des donateurs, celle de 2010 et celle de cet automne 2015, et que l'on se concentre sur les réponses apportées selon le critère du montant des dons, on est interpellé par les changements de comportement des plus « *gros donateurs* ». Ils sont toujours aussi peu nombreux à agir spontanément sur un coup de cœur. Mais ils sont moins nombreux à mettre en avant leur fidélité : ils restent majoritaires, mais représentaient les deux-tiers des répondants en 2010.

Aujourd'hui, ceux qui donnent entre 500 et 1000 euros par an se retrouvent plus souvent sous le qualificatif d' « *engagés* », souhaitant aller au-delà de leur don financier pour accompagner plus concrètement les projets (ils étaient 15% en 2010 et sont 28% en 2015). Ceux qui donnent plus de 1000 euros s'attachent davantage à « *une bonne gestion* » de leur générosité et préfèrent plus souvent se dire « *organisés* » (ils étaient 15% et ils sont 27% en 2015). Au fond, et cela ressort dans de nombreux témoignages ainsi que dans le bilan des déclarations fiscales pour l'année 2014, beaucoup recherchent « *une fiscalité plus choisie que subie* ».

B – Quel mode de relations avec les associations ?

Débat permanent quant à l'attitude que les donateurs attendent des associations : d'un côté ils souhaiteraient pouvoir agir spontanément, dans une proportion de l'ordre de 50% ; mais dans la réalité, s'ils ne sont pas sensibilisés et sollicités, ils ne donnent que très peu souvent. Il convient donc d'examiner surtout les autres réponses.

Tableau 16 - Vous préférez être contacté par une association :

Choix des répondants	< 100 €	100 à 500 €	500 à 1000 €	Plus de 1000 €	Ensemble
Plutôt par courrier	21%	24%	22%	28%	21%
Plutôt par téléphone	1%	1%	1%	1%	1%
Plutôt par mail	26%	31%	28%	26%	27%
Plutôt par SMS	1%	0%	1%	0%	1%
Vous préférez donner spontanément et ne pas être contacté par une association	50%	44%	47%	44%	49%
Non réponse	1%	0%	2%	1%	1%
Total général	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête "A l'écoute des donateurs" - Recherches & Solidarités - 2015

Le téléphone et le SMS ne font pas recette, sans doute jugés trop intrusifs. Et même s'ils semblent donner de bons résultats au final, en matière de collecte. Les répondants se répartissent en deux groupes assez proches : ceux qui préfèrent le courrier classique et ceux qui choisissent le numérique et le mail. Les différences ne sont pas significatives, à partir de la variable du montant des dons.

Dans un autre tableau, dès lors que cette question dépend clairement, aussi, des effets générationnels, on peut voir comment les donateurs souhaiteraient être sollicités – ou non – par les associations.

Tableau 17 - Vous préférez être contacté par une association :

	Moins de 40 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70 ans et plus
Plutôt par courrier	8%	17%	20%	28%	37%
Plutôt par téléphone	1%	2%	1%	1%	1%
Plutôt par mail	41%	36%	32%	25%	15%
Plutôt par SMS	1%	0%	0%	0%	1%
Vous préférez donner spontanément et ne pas être contacté par une association	50%	45%	46%	45%	45%
Non réponse	0%	1%	1%	0%	1%
Total général	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête "A l'écoute des donateurs" - Recherches & Solidarités - 2015

Il y a cette fois, pour les deux groupes évoqués plus haut, une nette montée en puissance de l'attente du courrier, au fur et à mesure des tranches d'âge : chez les plus de 70 ans, il y a plus de deux fois plus de choix pour ce mode de relation que pour Internet. Et c'est l'inverse, d'une manière bien plus accentuée encore, chez les plus jeunes qui sont cinq fois plus nombreux à choisir l'échange par mail, dont on indiquera, au passage, qu'il est beaucoup moins coûteux en termes de fonctionnement. Sous réserve, bien sûr de se donner les moyens de collecter les adresses mails et de gérer le risque de les voir changer assez régulièrement.

Au-delà de ces deux tableaux, on indiquera qu'il n'y a pas de grandes différences entre les réponses des hommes et celles des femmes. Ces dernières affichant toutefois un plus fort désir de donner spontanément, sans être contactées par les associations.

En termes d'évolutions, sachant que la même question avait été posée deux fois auprès de notre panel, on notera que dès 2008, le téléphone et le SMS recueillaient bien peu de suffrages, et que les courriers perdaient du terrain d'année en année, y compris chez les plus âgés.

On retiendra que les sollicitations par mail ont connu un véritable élan entre 2008 et 2011, passant chez les plus grands utilisateurs qui sont âgés de moins de 40 ans, de 14% à près de 40% entre 2008 et 2011. Cette progression ne s'est pas poursuivie, entre 2011 et 2015, mais elle a été bien réelle, parmi les donateurs plus âgés.

En écho à ces résultats, l'enquête annuelle menée par l'IFOP (avril 2015) pour le compte de l'[agence Limite](http://agence-limite.fr/blog/) (<http://agence-limite.fr/blog/>) montre que près d'un quart des Français déclarent faire des dons via Internet (7% régulièrement et 17% de temps en temps).

C – Les causes préférées des donateurs

Le syndicat [France générosités](http://www.francegenerosites.org/) (<http://www.francegenerosites.org/>) présente son enquête annuelle (TNS Sofres – Avril 2015) qui permet utilement de suivre l'évolution de la proportion des donateurs : 58% des Français déclarent avoir fait un don au cours des trois années écoulées. Ils choisissent plutôt des causes de proximité, de manière stable depuis des années et leurs profils ne varient pas beaucoup au fil de ces enquêtes annuelles.

Dans une configuration strictement identique à celle de l'an passé, la question suivante a été posée aux donateurs, leur permettant d'afficher leurs préférences et leurs intentions.

Cette question était accompagnée d'un mode d'emploi permettant d'éviter les biais de lecture des résultats : *Plusieurs causes vous sont ici proposées. Allez directement vers celles qui vous intéressent, pour indiquer si vous allez la (les) soutenir, ou si, dans le contexte actuel, vous allez cesser de le faire, par déception ou par obligation de faire des priorités, ou enfin si vous hésitez encore. Ne répondez pas à la question pour les causes que vous n'avez pas l'habitude de soutenir et que vous n'envisagez pas de soutenir aujourd'hui.*

Ne figurent donc dans le tableau suivant que les réponses des donateurs se disant intéressés par une cause donnée, et se positionnant par rapport aux trois propositions de soutien confirmé, d'hésitation ou d'abandon.

Tableau 18 – Position des donateurs au regard des causes qui les intéressent

	Je vais soutenir ⁽¹⁾	Je vais cesser de soutenir	J'hésite encore	Total
Aide aux personnes en difficulté en France	67%	13%	20%	100%
Santé (prévention, aide aux personnes malades ou handicapées)	69%	12%	19%	100%
Recherche médicale ou scientifique	70%	9%	21%	100%
Protection de l'enfance	65%	11%	24%	100%
Environnement	52%	16%	32%	100%
Actions d'urgence (à l'occasion de catastrophes naturelles par exemple)	52%	17%	31%	100%
Mouvements éducatifs – Education populaire	53%	16%	31%	100%
Aide médicale internationale	50%	19%	31%	100%
Protection des animaux	47%	26%	28%	100%
Aide au développement des pays en difficulté	47%	22%	31%	100%
Défense des droits de l'Homme	46%	19%	35%	100%
Culture - Patrimoine	31%	25%	44%	100%
Mouvements religieux	26%	43%	31%	100%
Sports – Loisirs	16%	31%	52%	100%

Source : Enquête 2015, à l'écoute des donateurs - Recherches & Solidarités ⁽¹⁾ Régulièrement ou ponctuellement.

Trois causes arrivent toujours en tête, avec une large majorité de répondants volontaires. Parmi eux, environ 70% des donateurs se disent déterminés à poursuivre leur soutien financier : l'aide aux personnes en difficultés en France, la santé et la recherche médicale ou scientifique.

La proportion des donateurs prévoyant d'arrêter leur soutien n'est pas négligeable, et la proportion de ceux qui hésitent encore, non plus. Ainsi, pour l'aide aux personnes en difficultés en France, 13% vont arrêter de donner et 20% hésitent encore.

Arrivent en fin de classement, pour la proportion de celles et ceux qui sont déterminés à poursuivre leur soutien, la culture et le patrimoine, les mouvements religieux, et plus loin encore, les sports et les loisirs.

Au-delà de ce tableau, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à se dire déterminés à poursuivre leur soutien financier à des causes comme les sports et les loisirs, les mouvements religieux ou la santé. Les femmes se distinguent particulièrement pour la protection des animaux, l'aide médicale internationale ou les mouvements éducatifs.

L'âge joue également un rôle déterminant dans le choix des réponses : c'est ainsi que la plus jeune génération (moins de 40 ans) se caractérise par une plus forte proportion de donateurs décidés à poursuivre son soutien à l'aide aux pays en difficultés, à la culture et au patrimoine, et tout particulièrement à l'environnement. Inversement, les plus de 70 ans se mobilisent proportionnellement davantage pour les mouvements éducatifs, la protection de l'enfance, les mouvements religieux, la santé et la recherche médicale, ainsi que pour la défense des droits de l'homme.

Les préférences des donateurs, selon que ce sont des hommes ou des femmes, selon les générations ou encore selon les niveaux de vie étaient déjà pointées dans l'enquête de l'année dernière. Les nuances que l'on peut noter cette année portent sur le nombre de causes retenues par les répondants. Plus hésitants en 2015 qu'en 2014, comme vu précédemment, ils retiennent en moyenne 6,2 causes cette année, pour 7 en 2014, montrant ainsi qu'ils ont dû faire des choix.

En rapprochant leurs réponses, tout en tenant compte de leurs choix moins nombreux, on observe un léger repli cette année concernant l'aide sociale en France, l'aide médicale internationale, la protection de l'enfance, l'aide au développement et les mouvements religieux. En revanche, l'environnement et la protection des animaux, tout comme les sports et loisirs recueillent plus de soutiens.

D – Quelle solidarité avec les migrants ?

Il était difficile de ne pas saisir l'opportunité de cette enquête pour donner la parole aux donateurs sur cette difficile question d'actualité concernant les migrants. Ces réponses permettront d'éclairer à la fois les pouvoirs publics et les très nombreuses associations concernées ou potentiellement concernées. Très clairement, la variable liée à l'âge s'est révélée la plus discriminante pour les réponses. C'est donc à partir de ce critère que six tableaux sont successivement présentés, consacrés à six modes d'intervention différents, relatifs à la solidarité.

1) Donner de l'argent ?

Tableau 19 - Pour ce qui vous concerne, pensez-vous vous mobiliser ?

En donnant de l'argent à une association que vous connaissez déjà	Tranche d'âge des répondants				
	Moins de 40 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70 ans et plus
Plutôt oui	26%	26%	32%	37%	45%
Plutôt non	43%	47%	40%	26%	18%
J'ai encore besoin de réflexion	11%	7%	10%	14%	10%
Je ne sais pas vers qui me tourner	11%	5%	6%	2%	5%
Non réponse	8%	14%	12%	21%	23%
Total général	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête 2015 "A l'écoute des donateurs" Recherches & Solidarités.

Pour des donateurs, ce geste est naturel et il est d'autant plus envisagé que l'on avance en âge. On notera la proportion non négligeable de celles et ceux qui ne disent pas non et ont besoin de réflexion. Et aussi les 11% des moins de 40 ans qui disent ne pas savoir vers qui se tourner et ne connaissent pas d'organisations en situation. La proportion de celles et ceux qui s'abstiennent croît avec l'âge, jusqu'à près d'un quart chez les plus de 70 ans.

Au-delà du tableau, la proportion des réponses négatives est un peu supérieure chez les hommes. Au regard des montants des dons, la proportion des réponses positives s'avère en corrélation, depuis 26% parmi ceux qui donnent moins de 100 euros par an, jusqu'à 56% parmi ceux qui dépassent 1000 euros.

2) Donner en nature ?

Tableau 20 - Pour ce qui vous concerne, pensez-vous vous mobiliser ?

En faisant des dons en nature (vêtements, nourriture, jouets...) à une association mobilisée pour cette cause	Tranche d'âge des répondants				
	Moins de 40 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70 ans et plus
Plutôt oui	56%	61%	54%	57%	53%
Plutôt non	22%	20%	27%	14%	17%
J'ai encore besoin de réflexion	6%	6%	4%	7%	4%
Je ne sais pas vers qui me tourner	9%	6%	6%	5%	3%
Non réponse	8%	7%	10%	18%	24%
Total général	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête 2015 "A l'écoute des donateurs" Recherches & Solidarités.

La proportion des réponses positives est élevée, dépassant 60% chez les quadragénaires dont les enfants n'utilisent plus certains vêtements et jouets. Inversement, les quinquagénaires sont proportionnellement plus nombreux à choisir une réponse négative (27%).

Au-delà du tableau, et sans surprise, les femmes (63%) sont bien plus nombreuses que les hommes (47%), à se dire décidées à donner en nature. Par rapport au montant annuel des dons, celles et ceux qui affichent un montant inférieur à 500 euros, plus modestes que les autres, sont proportionnellement plus nombreux à vouloir offrir des dons en nature.

3) Donner du temps ?

Tableau 21 - Pour ce qui vous concerne, pensez-vous vous mobiliser ?

En donnant du temps à une association mobilisée proche de chez vous	Tranche d'âge des répondants				
	Moins de 40 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70 ans et plus
Plutôt oui	20%	21%	18%	31%	28%
Plutôt non	48%	48%	46%	29%	26%
J'ai encore besoin de réflexion	18%	7%	10%	12%	8%
Je ne sais pas vers qui me tourner	4%	8%	9%	3%	4%
Non réponse	10%	16%	16%	26%	34%
Total général	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête 2015 "A l'écoute des donateurs" Recherches & Solidarités.

On sait que nombre de donateurs ont également une activité bénévole auprès d'une association, pas forcément celle à laquelle ils donnent de l'argent. On ne sera donc pas étonné de constater que la proportion des réponses positives dépasse ou avoisine les 30% chez les plus de 60 ans, pour des raisons probables de disponibilité. Pour ce thème, la proportion des abstentionnistes croît avec l'âge, pour dépasser le tiers des plus de 70 ans.

Au-delà du tableau, on ne constate pas d'écarts significatifs entre les hommes et les femmes. En revanche, au regard des montants annuels des dons, on retrouve un phénomène déjà observé : les donateurs les plus modestes (moins de 100 euros par an) souhaitent manifestement compenser leur impossibilité de donner plus par un don de temps auprès d'une association proche et mobilisée en faveur des migrants.

4) Une aide directe ?

Tableau 22 - Pour ce qui vous concerne, pensez-vous vous mobiliser ?

En intervenant directement auprès des personnes migrantes que vous croisez	Tranche d'âge des répondants				
	Moins de 40 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70 ans et plus
Plutôt oui	17%	13%	12%	15%	14%
Plutôt non	49%	48%	52%	36%	32%
J'ai encore besoin de réflexion	12%	10%	10%	11%	9%
Je ne sais pas vers qui me tourner	8%	12%	6%	3%	2%
Non réponse	13%	17%	20%	35%	43%
Total général	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête 2015 "A l'écoute des donateurs" Recherches & Solidarités.

A fois dans la mesure où ce mode de solidarité ne peut s'improviser et nécessite des moyens et une disponibilité particuliers, et aussi parce que la probabilité peut être assez faible dans certains territoires, on ne sera pas surpris de la proportion des réponses positives. On notera le volontarisme des moins de 40 ans (17%) et le désir de ne pas exclure un tel engagement, chez 12% des quadragénaires, sous réserve qu'ils sachent vers qui se tourner.

Au-delà du tableau, on insistera sur une disponibilité bien partagée parmi les donateurs les plus modestes, et aussi parmi les femmes, avec 17% de réponses positives, contre 11% parmi les hommes.

5) Intervenir sur les réseaux sociaux ?

Tableau 23 - Pour ce qui vous concerne, pensez-vous vous mobiliser ?

En diffusant des messages sur les réseaux sociaux	Tranche d'âge des répondants				
	Moins de 40 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70 ans et plus
Plutôt oui	35%	22%	20%	13%	9%
Plutôt non	50%	53%	56%	43%	39%
J'ai encore besoin de réflexion	4%	7%	6%	6%	4%
Je ne sais pas vers qui me tourner	0%	2%	2%	0%	1%
Non réponse	11%	16%	16%	38%	46%
Total général	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête 2015 "A l'écoute des donateurs" Recherches & Solidarités.

Dès lors que cette question touchait à l'utilisation des réseaux sociaux, les réponses reflètent la pratique générationnelle en la matière. On sera peut-être étonné de constater que la proportion des réponses positives se situe généralement au-dessous de celle que l'on constatait pour le don d'argent et pour le don en nature. C'est sans doute dans la mesure où les répondants ont trouvé cette proposition par trop générale.

Au-delà du tableau, les hommes sont nettement en retrait, avec 15% de réponses positives, contre 22% parmi les femmes. Au regard du montant annuel des dons, les donateurs les plus modestes se distinguent une fois encore.

6) Signer directement des pétitions sur Internet

Tableau 24 - Pour ce qui vous concerne, pensez-vous vous mobiliser ?

En signant des pétitions sur Internet	Tranche d'âge des répondants				
	Moins de 40 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70 ans et plus
Plutôt oui	46%	36%	33%	33%	34%
Plutôt non	36%	40%	41%	32%	25%
J'ai encore besoin de réflexion	5%	9%	12%	7%	10%
Je ne sais pas vers qui me tourner	0%	2%	1%	0%	2%
Non réponse	12%	14%	12%	29%	29%
Total général	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête 2015 "A l'écoute des donateurs" Recherches & Solidarités.

Les répondants ont bien plus adhéré à cette option très précise, avec une distinction nette entre les moins de 40 ans (46% de réponses positives) et l'ensemble des autres répondants se situant à un niveau assez comparable, y compris parmi les plus de 70 ans.

Au-delà de ce tableau, on note le même décalage entre des femmes (38%), plus déterminées que les hommes (33%). Contrairement aux autres modes de solidarité, le montant des dons n'est pas discriminant pour cette dernière réponse.

7) Pour résumer

Le tableau suivant réunit les réponses positives pour chacun des six modes d'intervention proposés. Il illustre, sur ce sujet, comme sur bien d'autres, les mille et une façons d'agir qui, loin de s'exclure, se renforcent le plus souvent.

Tableau 25 - Pour ce qui vous concerne, pensez-vous vous mobiliser ?

	Tranche d'âge des répondants				
	Moins de 40 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70 ans et plus
En donnant de l'argent à une association que vous connaissez déjà	26%	26%	32%	37%	45%
En faisant des dons en nature (vêtements, nourriture, jouets...) à une association mobilisée pour cette cause	56%	61%	54%	57%	53%
En donnant du temps à une association mobilisée proche de chez vous	20%	21%	18%	31%	28%
En intervenant directement auprès des personnes migrantes que vous croisez	17%	13%	12%	15%	14%
En diffusant des messages sur les réseaux sociaux	35%	22%	20%	13%	9%
En signant des pétitions sur Internet	46%	36%	33%	33%	34%

Source : Enquête 2015 "A l'écoute des donateurs" Recherches & Solidarités.

Une majorité de donateurs – à ne pas confondre avec l'ensemble des Français – est prête à apporter une aide aux migrants par des dons en nature, sans grande différence selon les générations. Ils sont moins nombreux à se dire prêts à se mobiliser par des dons d'argent, ce qui pourrait paraître surprenant lorsque l'on se rappelle qu'ils sont interrogés à ce titre, dans l'enquête. Et encore plus lorsqu'on fait le lien avec les causes qu'ils envisagent de soutenir cette année : l'aide aux personnes en difficulté en France pour 67% d'entre eux, la protection de l'enfance pour 65%, les actions d'urgence pour 52%, l'aide médicale internationale pour 50%, la défense des droits de l'homme pour 46%... L'aide aux migrants pourrait être assimilée de près ou de loin à l'une de ces causes. Pourtant, elle ne recueille que 35% de réponses positives, en moyenne, illustrant les hésitations de nombreux Français, parmi les plus généreux, sur le sujet.

Les pétitions en ligne constituent par ailleurs, un moyen d'action partagé par plus d'un tiers des répondants, y compris de la part des plus âgés, pourtant un peu moins familiers des usages numériques. Mais, comme les autres générations, ils se montrent motivés pour interpeller les pouvoirs publics sur un sujet fortement relayé par les médias et dont les images suscitent régulièrement un émoi international. L'impact des réseaux sociaux est jugé moins évident ou moins efficace, bien qu'ils aient permis de réunir des milliers de personnes lors des rassemblements organisés ici et là, depuis septembre.

En ce qui concerne l'accompagnement personnel des migrants, le rôle des associations semble bien compris, dans un souci d'efficacité, par habitude ou en écho aux témoignages relayés par la presse : de la distribution de nourriture aux cours de français, en passant par les démarches administratives, le conseil juridique, les traductions... les missions que proposent les associations sont variées et pourraient mobiliser entre 20% et 30% des donateurs interrogés.